



## Andersonie charmante



Photo : © Peter Kelly

### Nom scientifique

*Bryoandersonia illecebra*

### Taxon

Mousses

### Statut du COSEPAC

Menacée

### Aire de répartition canadienne

Ontario

### Justification de la désignation

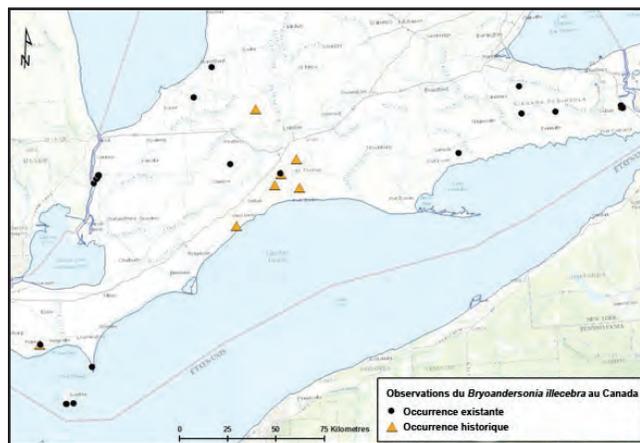
Cette mousse de grande taille, très ramifiée et longévive se trouve au Canada seulement dans le sud de l'Ontario, où la majorité des localités se trouvent dans la zone carolinienne fortement fragmentée. Les menaces potentielles comprennent la pollution, les activités récréatives, l'exploitation forestière et le développement résidentiel et commercial. Bien que son abondance soit plus élevée dans cette zone écologique restreinte qu'on ne le croyait lors de la première évaluation par le COSEPAC, l'espèce demeure rare, et son absence de grandes zones d'habitat apparemment convenables laisse croire à une limitation par d'autres menaces ou des facteurs naturels. Là où l'espèce est présente, on trouve généralement peu de colonies, et ce, même quand les activités de recherche sont intensives. La présence de l'espèce dans des milieux récemment aménagés montre que la dispersion est possible, mais leur mode de dispersion est incertain. Seules des plantes femelles ont été trouvées au Canada, et on n'a jamais pu observer de sporophytes.

## Description et importance de l'espèce sauvage

L'andersonie charmante (*Bryoandersonia illecebra*) est une espèce de grande taille qui est facile à repérer sur le terrain grâce à ses rameaux cylindriques semblables à des vers. Le genre *Bryoandersonia* est un genre monotypique endémique de l'est de l'Amérique du Nord. La situation géographique des sous-populations canadiennes, en bordure de l'aire de répartition de l'espèce, pourrait être associée à des caractères génétiques uniques.

### Répartition

L'andersonie charmante se rencontre depuis le Michigan jusqu'au Massachusetts, y compris dans le sud de l'Ontario, dans la partie nord de son aire de répartition mondiale, et depuis le Texas jusqu'à la Floride, au sud. On rapporte que l'espèce est beaucoup plus abondante au sud de la limite de la glaciation wisconsinienne. Au Canada, l'espèce a été signalée uniquement en Ontario, au sud d'une ligne reliant Grand Bend, près de l'extrémité sud du lac Huron, à la municipalité de Hamilton, à l'est. Les sites sont concentrés dans la zone carolinienne du Canada, dans l'extrême sud de l'écozone des plaines à forêts mixtes.



Répartition connue de l'andersonie charmante au Canada

Source : Adaptation de COSEPAC. 2017. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'andersonie charmante (*Bryoandersonia illecebra*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xiii + 45 p.

## Habitat

En Amérique du Nord, l'andersonie charmante se rencontre dans les forêts, les milieux humides, les prés, les pelouses et les habitats de lisière. Au Canada, l'espèce semble associée aux forêts de début ou de milieu de succession : la plupart des sous-populations connues se trouvent dans des fourrés ou des forêts de feuillus situés dans des zones auparavant déboisées en régénération. L'andersonie charmante a également été observée dans plusieurs plantations âgées de 60 à 70 ans environ. L'espèce préfère les substrats de sol minéral, particulièrement sur les berges et les buttes où la litière de feuilles est mince ou inexistante, mais elle peut aussi pousser sur d'autres substrats du parterre forestier, comme la base des arbres, les racines exposées et les roches. Comme l'andersonie charmante est associée à la zone carolinienne, on suppose également que les facteurs climatiques (p. ex. température moyenne élevée, longue saison de croissance) ont une incidence sur le caractère convenable de l'habitat. La zone carolinienne devrait s'étendre avec les changements climatiques. Cependant, le couvert forestier naturel est faible et continue de diminuer dans le sud de l'Ontario, ce qui rend difficile la prédiction des tendances globales en matière d'habitat convenable. De grandes zones d'habitat apparemment convenable sont inoccupées.

## Biologie

Chez l'andersonie charmante, la reproduction sexuée exige la présence d'individus mâle et femelle situés à proximité l'un de l'autre. Seuls des individus femelles ont été trouvés jusqu'à présent au Canada, et la production de spores n'a jamais été signalée au pays. La production de spores serait rare dans toute la partie nord de l'aire de répartition nord-américaine de l'espèce. Il semblerait que l'andersonie charmante se reproduise également par voie asexuée, à partir de fragments de plante non différenciés pouvant être créés et/ou dispersés par des vecteurs tels que des animaux, de la machinerie, l'eau et le vent. La présence de l'andersonie charmante dans de jeunes boisés isolés laisse croire que la reproduction et la dispersion sont possibles, mais les principaux mécanismes en cause n'ont pas été établis. Les individus de l'espèce présentent des caractéristiques d'adaptation propres aux mousses vivaces longévives, avec leurs grandes pousses à ramification indéterminée et leurs spores de petite taille. La durée d'une génération est estimée à environ 20 ans.



Photo : © Peter Kelly

## Taille et tendances des populations

On compte au moins 20 sous-populations connues d'andersonie charmante au Canada. Le nombre d'individus matures (colonies) est d'au moins 66, et la superficie occupée s'élève à 163 m<sup>2</sup>. Les parcelles d'habitat hébergeant 6 des 20 sous-populations ont fait l'objet de recherches approfondies; il reste d'autre habitat potentiel à explorer, à la fois dans les 14 parcelles d'habitat restantes hébergeant l'andersonie charmante et ailleurs dans l'aire de répartition connue de l'espèce. La taille de la plupart des sous-populations qui ont été visitées de nouveau depuis leur découverte semble stable. Une immigration depuis les populations des États-Unis est possible.

## Menaces et facteurs limitatifs

Le développement résidentiel, commercial et agricole, les corridors de transport et de service ainsi que la pollution sont communs dans l'aire de répartition connue de l'andersonie charmante et continuent de réduire l'étendue et la qualité de l'habitat naturel qui s'y trouve. L'andersonie charmante subsiste toutefois dans des fragments d'habitat naturel ou naturalisé, où elle semble souvent s'être établie au cours des 20 à 70 dernières années. L'augmentation de la litière de feuilles et de la matière organique du sol associée à la succession forestière naturelle peut rendre l'habitat moins convenable pour l'andersonie charmante au fil du temps. Par ailleurs, les vers de terre envahissants peuvent accroître l'habitat convenable en facilitant l'accès aux substrats de sol minéral. On s'attend également à une augmentation de l'habitat résultant des changements climatiques, qui entraîneront une expansion de la zone caractérisée par le climat carolinien au Canada.

## Protection, statuts et classements

L'andersonie charmante est désignée comme espèce en voie de disparition à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement canadien et figure sur la liste des espèces en péril de l'Ontario (Règlement de l'Ontario 230/08). L'espèce est cotée G5 (non en péril) à l'échelle mondiale et S2 (en péril) en Ontario. Treize des vingt sous-populations canadiennes connues de l'andersonie charmante se trouvent dans des aires qui sont gérées à des fins de conservation et/ou à des fins récréatives par différentes sections ou organisations relevant d'administrations nationales, provinciales ou municipales, ou par des offices de protection de la nature.

Source : COSEPAC. 2017. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'andersonie charmante (*Bryoandersonia illecebra*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xiii + 45 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Arabette du Québec

Photo : © Norman Dignard



### Nom scientifique

*Boechera quebecensis*

### Taxon

Plantes vasculaires

### Statut du COSEPAC

En voie de disparition

### Aire de répartition canadienne

Québec

### Justification de la désignation

Cette plante est endémique au Canada et est restreinte aux falaises et aux escarpements calcaires de la Gaspésie, dans l'est du Québec. Un faible nombre d'individus se trouvent dans un petit nombre de sites dispersés. La plante est menacée par les grimpeurs, et sa croissance sur des roches instables la rend vulnérable aux éboulements.

### Description et importance de l'espèce sauvage

L'arabette du Québec est une plante herbacée bisannuelle ou vivace de courte durée de vie dont la hauteur varie de 10 à 45 cm. L'inflorescence comprend 11 à 41 fleurs à sépales de couleur lavande à verdâtre et à pétales blancs. Les fleurs sont disposées d'un seul côté de la tige.

L'arabette du Québec est une espèce endémique au Canada, où elle est présente seulement dans l'est du Québec. Les régions du Bic et de Forillon sont

reconnues pour leur flore unique qui aurait persisté et évolué à la suite de la dernière glaciation. L'arabette du Québec offre un bon exemple de cette flore unique.

### Répartition

L'arabette du Québec se rencontre uniquement sur les escarpements et les falaises calcaires de l'est du Québec. Huit sous-populations de l'espèce sont connues, mais deux sont historiques et une est considérée comme disparue. Le nombre de sous-populations existantes est donc de cinq.



Répartition mondiale de l'arabette du Québec.

Source : Adaptation de COSEPAC. 2017. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'arabette du Québec (*Boechera quebecensis*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. x + 32 p.

### Habitat

L'arabette du Québec est une espèce calcicole qui pousse sur les escarpements et les falaises calcaires. Les sous-populations poussent généralement à l'abri, dans des dépressions concaves au pied des parois qui empêchent partiellement les faibles pluies d'atteindre le sol. Seules les plus petites sous-populations sont exposées sur du calcaire qui se détache en petits blocs de l'escarpement. L'espèce semble préférer les conditions sèches et ensoleillées, mais elle pousse également dans des cavités à la base des escarpements, qui sont plus ombragées.

## Biologie

L'arabette du Québec est une espèce bisannuelle ou vivace d'origine hybride, ses parents supposés étant l'arabette de Holboell, maintenant absente du Canada, et l'arabette de Drummond. La petite zone d'occurrence de l'espèce pourrait être attribuable à sa capacité de dispersion limitée. L'arabette du Québec se reproduit principalement par apomixie (production de graines sans fécondation). La dispersion des graines est considérée comme limitée, celles-ci étant dépourvues de mécanismes d'adaptation évidents pouvant favoriser leur dispersion sur de grandes distances. Aucun signe d'herbivorie n'a été observé concernant l'espèce ou ses graines.

## Taille et tendances des populations

En 2015, 317 individus matures d'arabette du Québec étaient présents au Canada. Les données probantes dont on dispose laissent penser que la population canadienne totale n'a pas subi de changement considérable au cours des 10 dernières années. Le nombre d'individus matures observés semble indiquer un déclin par rapport au nombre observé au début des années 2000, mais les différentes méthodes utilisées pour les dénombrements rendent impossible toute comparaison directe.

## Menaces et facteurs limitatifs

La menace la plus importante qui pèse sur l'arabette du Québec est l'escalade. La plus grande partie de l'habitat de l'arabette du Québec se trouve à l'écart des menaces anthropiques, mais l'aire de répartition extrêmement limitée de l'espèce la rend vulnérable aux phénomènes environnementaux stochastiques. Les parois rocheuses où l'on trouve l'arabette du Québec sont friables, et ces phénomènes pourraient rapidement entraîner la disparition des micro-habitats où l'espèce est présente actuellement. Les changements climatiques constituent une menace potentielle, car ils favorisent la progression du couvert forestier dans les régions arctiques-alpines.

## Protection, statuts et classements

L'arabette du Québec a été désignée espèce menacée à l'échelle provinciale au Québec en janvier 2012, ce qui fait qu'il est illégal de posséder hors de son milieu naturel, de récolter, d'exploiter, de mutiler, de détruire, d'acquérir, de céder, d'offrir de céder ou de manipuler génétiquement tout spécimen de l'espèce ou l'une de ses parties, y compris celle provenant de la reproduction. Au fédéral, aucune loi ne comporte de disposition spécifique concernant la protection de l'arabette du Québec. NatureServe a attribué à l'arabette du Québec la cote de conservation « gravement en péril » à l'échelle mondiale, nationale et infranationale (G1, N1 et S1 respectivement).

L'habitat d'une sous-population existante, d'une sous-population disparue et de deux sous-populations historiques d'arabette du Québec est actuellement protégé. La sous-population du mont Saint-Alban est située dans le parc national Forillon. Une sous-population historique (anse à Doucet) et la sous-population disparue (îlet du Quai) se trouvent dans les limites du parc national du Bic, tandis que la sous-population historique du cap Bon Ami est située dans le parc national Forillon. La sous-population du lac de la Falaise se trouve à l'intérieur d'un écosystème forestier exceptionnel appelé « forêt refuge du Lac-de-la-Falaise », qui est protégé contre l'exploitation forestière. Ces terres, bien que publiques, ne sont pas inscrites au Registre des aires protégées du Québec. Les autres sous-populations sont situées sur des terrains privés.

Source : COSEPAC. 2017. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'arabette du Québec (*Boechnera quebecensis*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. x + 32 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Caribou (Population Dolphin-et-Union)

Photo : © Mathieu Dumond



*Changement de nom, espèce présentement inscrite à l'annexe 1 de la LEP comme Caribou de la toundra (population Dolphin-et-Union).*

### Nom scientifique

*Rangifer tarandus*

### Taxon

Mammifères

### Statut du COSEPAC

En voie de disparition

### Aire de répartition canadienne

Territoires du Nord-Ouest, Nunavut

### Justification de la désignation

Cette population arctique de caribous est endémique au Canada, se trouvant au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle est reconnue pour ses tendances migratoires uniques dans le cadre desquelles elle se déplace de l'île de Victoria à la partie continentale en passant par la glace de mer. Selon les observations, l'aire de répartition de la population affiche des contractions et des extensions depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, et ces fluctuations correspondent plus ou moins à celles de la taille de la population. Au début des années 1900, la harde était grande, puis a fait l'objet d'un important déclin probablement précipité par l'introduction des armes à feu, combinée à des hivers rigoureux. Une période de 50 à 60 ans de faible densité sans migration apparente sur la glace de mer a ensuite suivi. La

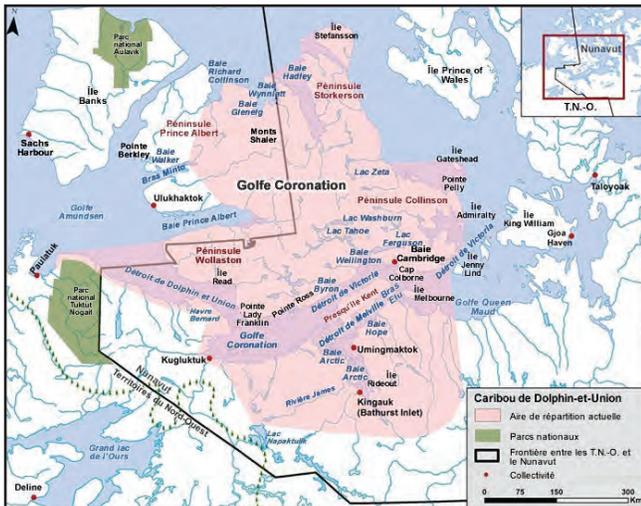
harde a commencé à augmenter à la fin des années 1970 et a repris sa migration vers le continent à la fin des années 1980; les effectifs se sont accrus jusque dans les années 1990. En 2015, la harde était estimée à environ 18 000 individus. Trois estimations tirées de relevés au cours des 18 dernières années ainsi que les connaissances traditionnelles autochtones indiquent un déclin de 50 à 60 %, qui semble s'être accéléré depuis 2010. La population fait face à de multiples menaces, dont une connectivité réduite et une migration perturbée entre les aires d'hivernage et d'estivage associées à la navigation commerciale dans le détroit de Dease, laquelle est de plus en plus soutenue par des brise-glaces. Les changements climatiques sont liés à la réduction des périodes de couverture de glace et à l'irrégularité des conditions de la glace de mer, lesquelles causent des mortalités par noyade et des retards de migration qui, à leur tour, ont des conséquences sur la nutrition et la charge parasitaire. La surexploitation a joué un rôle dans les déclins passés, et les taux d'exploitation récents sont inconnus, bien que les possibilités d'accès pour cinq autres collectivités aient augmenté. La propagation d'insectes nuisibles et d'agents pathogènes résultant des changements climatiques est une préoccupation additionnelle. Les fluctuations démographiques naturelles demeurent une source d'incertitude.

### Description et importance de l'espèce sauvage

Le caribou de Dolphin-et-Union se distingue facilement, par sa taille moyenne, sa morphologie et son comportement, du caribou de la toundra et du caribou de Peary. Des analyses génétiques ont aussi confirmé avec constance son caractère unique. Une autre caractéristique comportementale clé permettant de distinguer le caribou de Dolphin-et-Union des autres populations de caribous tient à ses migrations saisonnières. Deux fois par année, les caribous de Dolphin-et-Union traversent la glace de mer entre l'île Victoria et le continent, de manière synchronisée et coordonnée pour rejoindre leurs aires d'estivage ou leurs aires d'hivernage. Le caribou de Dolphin-et-Union fait partie intégrante de la culture inuite et inuvialuite, et il possède une forte valeur spirituelle, économique et de subsistance.

## Répartition

Le caribou de Dolphin-et-Union est endémique au Canada, et son aire de répartition chevauche deux territoires : les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Les caribous de Dolphin-et-Union forment une seule population, dont l'aire d'estivage s'étend sur la majeure partie de l'île Victoria. La première mention d'observation de caribous traversant le détroit de Dolphin et Union remonte au milieu des années 1850; désormais, ces caribous traversent le golfe Coronation, le détroit de Dease et le golfe Queen Maud afin de passer l'hiver sur le continent. Si on se fie aux mentions d'observation, la répartition du caribou de Dolphin-et-Union s'est rétrécie et s'est élargie à diverses périodes depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, ces fluctuations correspondant plus ou moins à celles de la taille de la population.



Répartition canadienne du caribou de Dolphin-et-Union

Source : Adaptation de: NWT Environment and Natural Resources, range data developed for Species at Risk program 2016

## Habitat

Les aires de mise bas dans l'île Victoria, qui ne peuvent pas être délimitées de façon précise, sont dans l'écozone terrestre du Haut-Arctique, tandis que les aires d'hivernage sur la côte du continent sont dans l'écozone du Bas-Arctique. La répartition annuelle du caribou de Dolphin-et-Union comprend des milieux de toundra où poussent des arbustes nains prostrés, des cypéracées, des mousses, des lichens et d'autres plantes herbacées. Ces migrations régulières entre l'île Victoria et le continent font de la glace de mer qui relie saisonnièrement l'île au continent une caractéristique déterminante de l'habitat de cette population.

Les changements climatiques ont entraîné des changements de l'habitat notamment de la glace de mer, de la composition des communautés végétales et de l'abondance et de la période de croissance des plantes. Il y a eu très peu d'exploitation des ressources naturelles dans l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union à ce jour, mais il y a tout de même deux mines en exploitation et plusieurs projets d'exploitation minière et d'infrastructure connexe. Il est aussi prévu que des navires passent dans les endroits où les caribous traversent sur la glace de mer. Ces activités sont susceptibles de compromettre la qualité et la continuité de l'habitat à l'avenir.

## Biologie

À l'instar du caribou de la toundra, le caribou de Dolphin-et-Union suit un cycle annuel, entreprenant des migrations avant la mise bas et à l'automne pour se déplacer entre ses différentes aires saisonnières. Même si la migration avant la mise bas est relativement grégaire, les femelles peuvent se disperser presque partout dans l'île Victoria pour la mise bas. Les accouplements ont lieu soit pendant la migration ou le rassemblement, et les mâles s'accouplent souvent avec plus d'une femelle. La vie reproductive du caribou de Dolphin-et-Union dure une douzaine d'années, les femelles mettant bas généralement pour la première fois à trois ans ou à deux ans si des sources d'alimentation de grande qualité sont disponibles. La durée d'une génération est estimée à 7 à 9 ans. La morphologie du caribou de Dolphin-et-Union est semblable à celle du caribou de Peary, ce qui semble résulter d'une adaptation convergente à un climat très saisonnier et froid. Le caribou de Dolphin-et-Union partage son territoire annuel avec quatre grands mammifères prédateurs, deux autres populations de

caribous (caribou de la toundra et caribou de Peary), le bœuf musqué et plusieurs espèces de mammifères herbivores et de sauvagine de plus petite taille, qui ont tous connu des changements de population et de répartition au cours des dernières années. Les humains et les loups sont les principaux prédateurs du caribou de Dolphin-et-Union.

### **Taille et tendances des populations**

Au début des années 1900, la population du caribou de Dolphin-et-Union aurait été d'environ 100 000 individus, selon la meilleure supposition possible. Peu de temps après, cette population a connu un déclin abrupt, causé probablement par l'introduction des armes à feu, combinée à des hivers rigoureux. Dès les années 1920, sa migration par le détroit de Dolphin et Union avait cessé. Au cours des cinq décennies suivantes, des caribous ont rarement été aperçus dans l'île Victoria. On estime que la population résidente (non migratrice) dans l'île Victoria en 1959 était de 671 individus. Les Inuits de Cambridge Bay ont commencé à voir des caribous dans les années 1970 et 1980 et, dès 1993, on dénombrait jusqu'à 7 000 individus traversant de nouveau chaque année le golfe Coronation et le détroit de Dease.

Une tendance quantitative a pu être estimée sur trois générations grâce à trois relevés effectués en 1997, en 2007 et en 2015 pour lesquels on a utilisé des méthodes uniformes et obtenu des résultats comparables. Les estimations tirées des deux premiers relevés ont été corrigées rétroactivement : l'estimation du relevé de 1997 qui s'élevait au total à 27 989 individus avec une erreur-type de  $\pm 3\ 367$  pour la partie visuelle du relevé a été révisée à la hausse par la suite à 34 558 individus avec un IC de  $\pm 6\ 801$ , d'après une extrapolation visant à inclure les individus à l'extérieur de la zone du relevé compte tenu de données provenant de colliers émetteurs. L'estimation de 2007 s'élevait à 21 753 individus avec une erreur-type de  $\pm 2\ 343$ ; elle a ensuite été révisée à 27 787 individus avec un IC de  $\pm 7\ 537$ . L'estimation de 2015, quant à elle, s'élevait à 18 413 individus  $\pm 6\ 795$  (IC de 95 % = 11 664-25 182). En utilisant les estimations initiales et révisées d'après les relevés comme estimations minimales et maximales, on constate qu'il y a eu un déclin exponentiel global de plus de 50 % depuis 1997. En tenant compte de l'Inuit Qaujimagatuqagit (IQ), des connaissances traditionnelles autochtones et du savoir local, on arrive aussi à la même conclusion : il y a une tendance à la baisse d'environ 80 %, qui s'est accélérée après

2010. L'IQ recueilli en 2014 a permis de constater un déclin des effectifs dans les jeunes classes d'âge, une proportion élevée d'individus dont l'état corporel est piètre et une augmentation des observations d'individus malades.

### **Menaces et facteurs limitatifs**

La pérennité de la population du caribou de Dolphin-et-Union fait face à de nombreuses menaces directes, dont l'impact a été évalué comme étant élevé à très élevé, malgré que l'incertitude à ce sujet soit grande. La réduction de la connectivité de la glace de mer est l'une des principales préoccupations, car il y a déjà des signes de perturbations à la migration causées par le transport maritime dans le détroit de Dease, rendu possible grâce aux services de brise-glaces. On a aussi constaté une réduction des périodes de couverture de glace et/ou de l'irrégularité dans les conditions de glace de mer, qui seraient associées aux changements climatiques et causent des mortalités par noyade et des retards de migration qui, à leur tour, ont des conséquences sur la nutrition et la charge parasitaire. La surexploitation a joué un rôle dans les déclinés passés, et les taux d'exploitation actuels sont inconnus, mais l'on sait que les possibilités de chasse pour cinq autres collectivités ont augmenté. La prédation par les loups et les grizzlis constitue une préoccupation supplémentaire. De plus, la propagation d'insectes nuisibles et d'agents pathogènes résultant des changements climatiques est une menace. Un facteur de mortalité inconnu pourrait avoir favorisé les déclinés de la population du caribou de Dolphin-et-Union, impliquant vraisemblablement les populations de bœufs musqués dans le cadre d'interactions avec de multiples proies, notamment dans le cadre de la prédation par les loups, et/ou d'interactions avec de multiples hôtes pour ce qui est des parasites et des agents pathogènes. On ne sait pas non plus exactement à quoi ressembleront les perturbations cumulatives et les changements de l'habitat dans le futur si la construction d'une partie, voire de l'ensemble, des projets miniers proposés et de l'infrastructure connexe (routes et ports) est approuvée.

### **Protection, statuts et classements**

Le caribou de Dolphin-et-Union fait l'objet d'une cogestion conformément à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (ARTN) au Nunavut et à la Convention définitive des Inuvialuit dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces accords

confèrent le pouvoir principal de gestion des espèces sauvages aux conseils de gestion correspondants : au Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut et, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Conseil consultatif de la gestion de la faune et au Conseil inuvialuit de gestion du gibier.

Le caribou de Dolphin-et-Union est actuellement classé comme espèce préoccupante en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (2003) (à l'annexe 1) du gouvernement fédéral et de la *Loi sur les espèces en péril* (TNO) des Territoires du Nord-Ouest (2013). Le COSEPAC a désigné le caribou de Dolphin-et-Union « espèce préoccupante » en mai 2004, puis il a réévalué la population du caribou de Dolphin-et-Union en novembre 2017 et l'a désignée « en voie de disparition ».

À l'échelle mondiale, le caribou est classé dans la catégorie « vulnérable » par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), mais les sous-espèces ou écotypes du caribou ne sont pas différenciés. NatureServe a classé le caribou comme non en péril à l'échelle mondiale et n'a pas encore attribué de classement (Not Yet Ranked) au caribou de Dolphin-et-Union, qui est classé « en péril-vulnérable » à l'échelle nationale (N2N3) et « en péril-vulnérable » (S2S3) dans les Territoires du Nord-Ouest, et qui n'est pas classé (SNR) au Nunavut.

Le parc national Tukut Nogait comprend une partie de la ligne côtière dans le sud-ouest de l'aire de répartition du caribou de Dolphin-et-Union, et le refuge d'oiseaux du golfe Queen Maud offre un certain niveau de protection de l'habitat dans une partie de l'aire d'hivernage.

Source : COSEPAC. 2017. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le caribou, Population de Dolphin-et-Union (*Rangifer tarandus*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa. xiv + 60 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Cicadelle à queue rouge (Population des plaines des Grands Lacs)

Photo : © BOLDSYSTEMS



### Nom scientifique

*Aflexia rubranura*

### Taxon

Arthropodes

### Statut du COSEPA

Préoccupante

### Aire de répartition canadienne

Ontario

### Justification de la désignation

Il s'agit d'une espèce qui ne vole pas, avec une capacité de dispersion limitée. Elle est restreinte aux habitats restants d'alvar dans les prairies et les savanes de l'île Manitoulin et des îles adjacentes, en Ontario. La seule plante hôte connue de l'espèce, le sporobole à glumes inégales, a une vaste aire de répartition, mais elle est également rare. L'espèce se trouve dans un petit nombre de sites menacés par les activités continues d'extraction d'agrégats, les incendies et la suppression des incendies, le pâturage du bétail et les utilisations récréatives.

### Description et importance de l'espèce sauvage

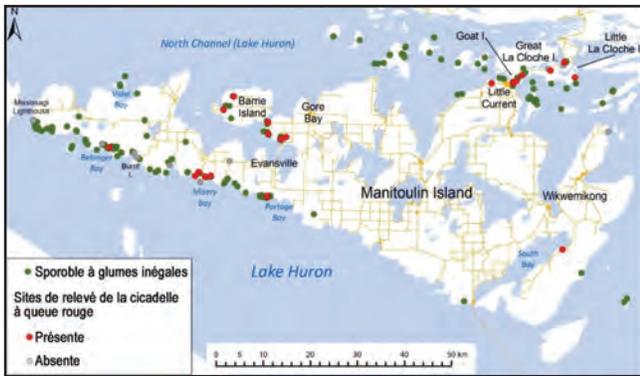
La cicadelle à queue rouge est un petit (long de 3 à 4 mm) membre de la famille des cicadelles, les Cicadellidés (ordre des Hémiptères). Elle est de couleur majoritairement beige, avec des taches et des bandes noires transversales caractéristiques

sur la tête et le thorax. L'espèce doit son nom au segment rouge évident situé au bout de l'abdomen du mâle adulte. Les mâles et la plupart des femelles ont des ailes raccourcies et non fonctionnelles, mais il arrive parfois que certaines femelles développent des ailes plus longues qui pourraient, sans qu'on ait pu le confirmer, leur permettre de voler. La fréquence d'apparition de ces ailes plus longues chez les femelles, la proportion de telles femelles dans une sous-population et les facteurs environnementaux pouvant conduire à l'apparition de cette croissance particulière sont inconnus. Les nymphes sont plus petites et dépourvues d'ailes. La forme de leur corps est semblable à celle de l'adulte, mais la face dorsale est jaune, sans marques, et la partie ventrale, brune. Les œufs n'ont pas fait l'objet d'une description.

La cicadelle à queue rouge est la seule espèce du genre *Aflexia*, qui est mondialement en péril. L'espèce est restreinte aux restes de prairies, de savanes et d'alvars, qui sont aussi des écosystèmes en péril au Canada.

### Répartition

Au Canada, la cicadelle à queue rouge a été recensée dans 27 sites répartis en deux unités désignables (UD). Les unités désignables doivent être distinctes et importantes dans l'évolution taxinomique d'une espèce. Par « important », on entend une unité qui est significative pour l'héritage évolutif d'une espèce et dont la perte ne pourrait probablement pas être compensée par une dispersion naturelle. Les deux UD de la cicadelle à queue rouge sont la population des Prairies (8 sites connus), située dans le sud du Manitoba, et la population des plaines des Grands Lacs (19 sites connus), située sur l'île Manitoulin et les îles voisines dans le sud de l'Ontario. Les deux UD sont séparées démographiquement, et géographiquement par plus de 1 000 km d'habitat non convenable. Elles sont génétiquement isolées depuis au moins 9 000 ans. Aux États-Unis, la cicadelle à queue rouge a été recensée dans un petit nombre de sites (moins de 50) au Minnesota, au Wisconsin, en Illinois et au Dakota du Sud.



Occurrences connues de la cicadelle à queue rouge en Ontario

Source : Adaptation de COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la cicadelle à queue rouge (*Aflexia rubranura*), population des Prairies et population des plaines des Grands Lacs, au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xv + 60 pp.

## Habitat

La cicadelle à queue rouge est présente dans les prairies et les savanes dégagées où croît sa plante hôte, le sporobole à glumes inégales (*Sporobolus heterolepis*). Le sporobole à glumes inégales a une répartition plus vaste que la cicadelle à queue rouge, mais sa présence ne garantit pas la présence de la cicadelle. Dans le sud du Manitoba et aux États-Unis, la cicadelle à queue rouge est présente dans des parcelles restantes de savane à chêne à gros fruits dans des prairies d'herbes hautes. En Ontario, l'espèce est restreinte aux prairies d'alvar et aux savanes.

## Biologie

La cicadelle à queue rouge est monophage, puisque tant les nymphes que les adultes se nourrissent exclusivement des fluides du sporobole à glumes inégales. Ces dernières se servent aussi des grandes touffes de cette graminée en touffe pour s'abriter. Les adultes sont actifs de la mi-juillet à la mi-septembre, et on présume qu'ils pondent leurs œufs sur les tiges du sporobole à glumes inégales, où ceux-ci hivernent jusqu'au printemps suivant. Au Canada, les cicadelles ne produisent qu'une génération par année, alors que plus au sud (en Illinois) elles peuvent en produire deux.

## Taille et tendances des populations

La cicadelle à queue rouge semble moins abondante actuellement qu'elle ne l'était dans le passé à cause de la perte quasi totale de son habitat de prairie d'herbes hautes à chêne à gros fruits au Manitoba et de la perte, moins radicale, de son habitat d'alvar en Ontario. Le nombre de sites où la cicadelle à queue

rouge est présente au Canada semble être stable depuis la première fois où l'espèce a été répertoriée au pays, il y a environ 45 ans, quoique le nombre de sites connus ait augmenté en raison des activités de recherche accrues. Les données sont insuffisantes pour estimer la taille et les tendances des populations.

## Menaces et facteurs limitatifs

Les tendances de l'habitat au cours des dix dernières années sont mal connues, en particulier pour les sites du Manitoba (population des Prairies). Les principales menaces qui pèsent sur les sous-populations de cette province sont la conversion de l'habitat en terres agricoles, ainsi que les effets cumulatifs des incendies, de la suppression des incendies et de l'empiètement d'arbres indigènes sur les milieux ouverts. La plante hôte entre ainsi en compétition avec ces arbres, qui l'emportent sur elle et en réduisent la disponibilité pour la cicadelle. Les menaces qui pèsent sur les sous-populations de l'Ontario (population des plaines des Grands Lacs) sont la conversion de l'habitat aux fins de développement résidentiel (par exemple, la construction de chalets), la succession d'espèces végétales suivant les incendies et la suppression des incendies, le broutage excessif par le bétail (surpâturage), et la dégradation de l'habitat causé par les activités récréatives. Les principaux facteurs limitatifs pour la cicadelle à queue rouge sont sa capacité de dispersion limitée, la disponibilité de son habitat de savane à chêne à gros fruits au Manitoba et de son habitat d'alvar en Ontario, l'abondance de sa plante hôte, le sporobole à glumes inégales, et sa vulnérabilité aux conditions météorologiques.

## Protection, statuts et classements

Au Canada, la cicadelle à queue rouge n'est pas protégée par la loi, que ce soit à l'échelle fédérale ou provinciale. En Ontario, deux sites (baie Misery Est et baie Misery Ouest) sont protégés parce qu'ils se trouvent dans la réserve naturelle provinciale Misery Bay, et un autre site (baie Bélanger Est) l'est grâce à sa situation dans le parc provincial Queen Elizabeth The Queen Mother Mnidoo Mnissing. Le site au sud de Saint-Laurent (Manitoba) fait partie de la zone de gestion de la faune de Lake Francis. Le champ de tir Saint-Charles est la propriété du ministère fédéral de la Défense nationale. Un site ontarien près de la baie South est situé sur le territoire de la Première Nation de Wikwemikong. Quelques sites de la cicadelle à queue rouge le long de réserves routières pourraient se trouver sur des terres de la Couronne ou appartenir à des municipalités.

La cicadelle à queue rouge est classée par NatureServe comme étant en péril à l'échelle mondiale (G2) et nationale (N1N2); elle n'est pas classée (NNR) à l'échelle nationale aux États-Unis. À l'échelle provinciale, elle est classée gravement en péril (S1) en Ontario et elle n'est pas classée (SNR) au Manitoba.

Source : COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la cicadelle à queue rouge (*Aflexia rubranura*), population des Prairies et population des plaines des Grands Lacs, au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xv + 60 pp.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Cicadelle à queue rouge (population des Prairies)

Photo : © Chris Dietrich



### Nom scientifique

*Aflexia rubranura*

### Taxon

Arthropodes

### Statut du COSEPA

Préoccupante

### Aire de répartition canadienne

Manitoba

### Justification de la désignation

Cette cicadelle, qui ne vole pas, a une capacité de dispersion limitée. Elle est restreinte à l'habitat de prairie de savane à chênes restant dans le sud du Manitoba, habitat qui a largement disparu de la province. L'espèce dépend d'une plante hôte, le sporobole à glumes inégales. À l'heure actuelle, l'espèce est présente dans huit sites, mais il est probable que d'autres sites seront trouvés. Les menaces actuelles et cumulatives incluent la conversion de l'habitat en terres agricoles et la succession d'espèces végétales indigènes et non indigènes suivant la lutte contre les incendies et le broutage excessif.

### Description et importance de l'espèce sauvage

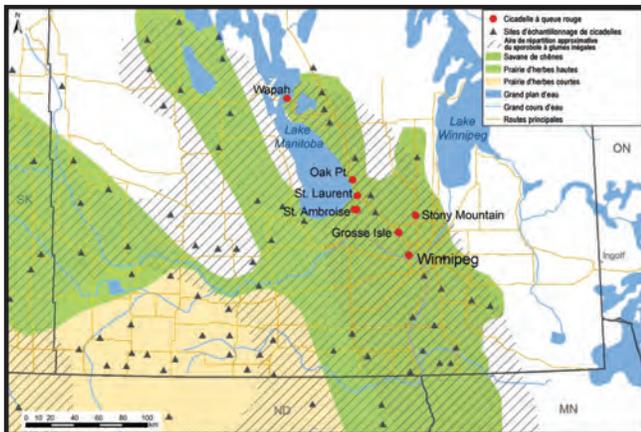
La cicadelle à queue rouge est un petit (long de 3 à 4 mm) membre de la famille des cicadelles, les Cicadellidés (ordre des Hémiptères). Elle est de

couleur majoritairement beige, avec des taches et des bandes noires transversales caractéristiques sur la tête et le thorax. L'espèce doit son nom au segment rouge évident situé au bout de l'abdomen du mâle adulte. Les mâles et la plupart des femelles ont des ailes raccourcies et non fonctionnelles, mais il arrive parfois que certaines femelles développent des ailes plus longues qui pourraient, sans qu'on ait pu le confirmer, leur permettre de voler. La fréquence d'apparition de ces ailes plus longues chez les femelles, la proportion de telles femelles dans une sous-population et les facteurs environnementaux pouvant conduire à l'apparition de cette croissance particulière sont inconnus. Les nymphes sont plus petites et dépourvues d'ailes. La forme de leur corps est semblable à celle de l'adulte, mais la face dorsale est jaune, sans marques, et la partie ventrale, brune. Les œufs n'ont pas fait l'objet d'une description.

La cicadelle à queue rouge est la seule espèce du genre *Aflexia*, qui est mondialement en péril. L'espèce est restreinte aux restes de prairies, de savanes et d'alvars, qui sont aussi des écosystèmes en péril au Canada.

### Répartition

Au Canada, la cicadelle à queue rouge a été recensée dans 27 sites répartis en deux unités désignables (UD). Les unités désignables doivent être distinctes et importantes dans l'évolution taxinomique d'une espèce. Par « important », on entend une unité qui est significative pour l'héritage évolutif d'une espèce et dont la perte ne pourrait probablement pas être compensée par une dispersion naturelle. Les deux UD de la cicadelle à queue rouge sont la population des Prairies (8 sites connus), située dans le sud du Manitoba, et la population des plaines des Grands Lacs (19 sites connus), située sur l'île Manitoulin et les îles voisines dans le sud de l'Ontario. Les deux UD sont séparées démographiquement, et géographiquement par plus de 1 000 km d'habitat non convenable. Elles sont génétiquement isolées depuis au moins 9 000 ans. Aux États-Unis, la cicadelle à queue rouge a été recensée dans un petit nombre de sites (moins de 50) au Minnesota, au Wisconsin, en Illinois et au Dakota du Sud.



Occurrences connues de la cicadelle à queue rouge au Manitoba

Source : AdaAdaptation de COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la cicadelle à queue rouge (*Aflexia rubranura*), population des Prairies et population des plaines des Grands Lacs, au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xv + 60 pp.

## Habitat

La cicadelle à queue rouge est présente dans les prairies et les savanes dégagées où croît sa plante hôte, le sporobole à glumes inégales (*Sporobolus heterolepis*). Le sporobole à glumes inégales a une répartition plus vaste que la cicadelle à queue rouge, mais sa présence ne garantit pas la présence de la cicadelle. Dans le sud du Manitoba et aux États-Unis, la cicadelle à queue rouge est présente dans des parcelles restantes de savane à chêne à gros fruits dans des prairies d'herbes hautes. En Ontario, l'espèce est restreinte aux prairies d'alvar et aux savanes.

## Biologie

La cicadelle à queue rouge est monophage, puisque tant les nymphes que les adultes se nourrissent exclusivement des fluides du sporobole à glumes inégales. Ces dernières se servent aussi des grandes touffes de cette graminée en touffe pour s'abriter. Les adultes sont actifs de la mi-juillet à la mi-septembre, et on présume qu'ils pondent leurs œufs sur les tiges du sporobole à glumes inégales, où ceux-ci hivernent jusqu'au printemps suivant. Au Canada, les cicadelles ne produisent qu'une génération par année, alors que plus au sud (en Illinois) elles peuvent en produire deux.

## Taille et tendances des populations

La cicadelle à queue rouge semble moins abondante actuellement qu'elle ne l'était dans le passé à cause de la perte quasi totale de son habitat de prairie d'herbes hautes à chêne à gros fruits au Manitoba et de la perte,

moins radicale, de son habitat d'alvar en Ontario. Le nombre de sites où la cicadelle à queue rouge est présente au Canada semble être stable depuis la première fois où l'espèce a été répertoriée au pays, il y a environ 45 ans, quoique le nombre de sites connus ait augmenté en raison des activités de recherche accrues. Les données sont insuffisantes pour estimer la taille et les tendances des populations.

## Menaces et facteurs limitatifs

Les tendances de l'habitat au cours des dix dernières années sont mal connues, en particulier pour les sites du Manitoba (population des Prairies). Les principales menaces qui pèsent sur les sous-populations de cette province sont la conversion de l'habitat en terres agricoles, ainsi que les effets cumulatifs des incendies, de la suppression des incendies et de l'empiétement d'arbres indigènes sur les milieux ouverts. La plante hôte entre ainsi en compétition avec ces arbres, qui l'emportent sur elle et en réduisent la disponibilité pour la cicadelle. Les menaces qui pèsent sur les sous-populations de l'Ontario (population des plaines des Grands Lacs) sont la conversion de l'habitat aux fins de développement résidentiel (par exemple, la construction de chalets), la succession d'espèces végétales suivant les incendies et la suppression des incendies, le broutage excessif par le bétail (surpâturage), et la dégradation de l'habitat causé par les activités récréatives. Les principaux facteurs limitatifs pour la cicadelle à queue rouge sont sa capacité de dispersion limitée, la disponibilité de son habitat de savane à chêne à gros fruits au Manitoba et de son habitat d'alvar en Ontario, l'abondance de sa plante hôte, le sporobole à glumes inégales, et sa vulnérabilité aux conditions météorologiques.

## Protection, statuts et classements

Au Canada, la cicadelle à queue rouge n'est pas protégée par la loi, que ce soit à l'échelle fédérale ou provinciale. En Ontario, deux sites (baie Misery Est et baie Misery Ouest) sont protégés parce qu'ils se trouvent dans la réserve naturelle provinciale Misery Bay, et un autre site (baie Bélanger Est) l'est grâce à sa situation dans le parc provincial Queen Elizabeth The Queen Mother Mnidoo Mnissing. Le site au sud de Saint-Laurent (Manitoba) fait partie de la zone de gestion de la faune de Lake Francis. Le champ de tir Saint-Charles est la propriété du ministère fédéral de la Défense nationale. Un site ontarien près de la baie South est situé sur le territoire

de la Première Nation de Wikwemikong. Quelques sites de la cicadelle à queue rouge le long de réserves routières pourraient se trouver sur des terres de la Couronne ou appartenir à des municipalités.

La cicadelle à queue rouge est classée par NatureServe comme étant en péril à l'échelle mondiale (G2) et nationale (N1N2); elle n'est pas classée (NNR) à l'échelle nationale aux États-Unis. À l'échelle provinciale, elle est classée gravement en péril (S1) en Ontario et elle n'est pas classée (SNR) au Manitoba.

Source : COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la cicadelle à queue rouge (*Aflexia rubranura*), population des Prairies et population des plaines des Grands Lacs, au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xv + 60 pp.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Engoulevent d'Amérique

Photo : © Gordon Court



### Nom scientifique

*Chordeiles minor*

### Taxon

Oiseaux

### Statut du COSEPAC

Préoccupante

### Aire de répartition canadienne

Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut, Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador

### Justification de la désignation

Cet insectivore aérien est un oiseau répandu dans le sud et la région boréale du Canada. Dans le sud du pays, sa population a connu une baisse de 68 % depuis 1970, mais le taux de déclin a diminué considérablement au cours de la dernière décennie, et l'espèce semble relativement abondante dans les habitats boréaux convenables. Des préoccupations demeurent sur les effets des activités humaines et des changements climatiques sur la réduction de la disponibilité de la nourriture et des sites de nidification. Les causes du déclin ne sont pas bien connues, mais incluent des menaces qui réduisent le nombre d'insectes aériens dont se nourrit l'espèce. Ces déclins peuvent être attribués aux pesticides agricoles et autres ainsi qu'aux changements des régimes hydrologiques, de précipitations et de températures. Une hausse de la fréquence des phénomènes météorologiques violents ou extrêmes

devrait également avoir des conséquences sur l'espèce en réduisant sa productivité et en augmentant son taux de mortalité.

### Description et importance de l'espèce sauvage

L'Engoulevent d'Amérique (*Chordeiles minor*) est le membre le plus fréquemment observé de la famille des engoulevents. Il chasse et attrape des insectes volants en plein vol, et il est surtout actif entre le crépuscule et l'aube. Il est extrêmement bien camouflé, grâce à son plumage brun tacheté, lorsqu'il se repose au sol ou sur des surfaces horizontales. L'Engoulevent d'Amérique est le plus souvent observé en vol, lorsqu'il peut être reconnu par son vol bondissant distinctif, sa bande blanche à proximité du bout de l'aile, et son cri nasillard « *pînt* ».



Photo : © Sa Majesté la Reine Chef du Canada;  
photo: Charles Francis

### Répartition

L'espèce se reproduit dans tout le Canada, aussi loin au nord que le centre du Yukon et le sud-ouest des Territoires du Nord-Ouest, à l'ouest, et légèrement au nord du Bouclier boréal, à l'est. L'Engoulevent d'Amérique se reproduit dans l'ensemble des États-Unis contigus, et localement au sud jusqu'en Amérique centrale. Il hiverne en Amérique du Sud, surtout dans les basses terres à l'est des Andes.



## Protection, statuts et classements

L'Engoulevent d'Amérique et ses nids sont protégés en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*, et l'espèce figure à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* à titre d'espèce menacée. Un programme de rétablissement national a été élaboré pour aborder les principales menaces, combler les lacunes sur le plan des connaissances et désigner l'habitat essentiel de l'espèce. Cette dernière est classée « non en péril » à l'échelle mondiale (G5), « apparemment non en péril » (N4B) au Canada et « non en péril » (N5B) aux États-Unis. Cependant, elle est considérée « gravement en péril » (S1), « en péril » (S2) ou « vulnérable » (S3) dans 14 des 48 États et 9 des 13 provinces et territoires où elle est présente. Dans les provinces restantes (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Ontario), elle est classée « apparemment non en péril » (S4) ou « non en péril » (S5).

Source : COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'Engoulevent d'Amérique (*Chordeiles minor*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xi + 58 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Ériogone du Nord

Photo : © Allan Harris



### Nom scientifique

*Eriogonum flavum* var. *aquilinum*

### Taxon

Plantes vasculaires

### Statut du COSEPAC

Préoccupante

### Aire de répartition canadienne

Yukon

### Justification de la désignation

Au Canada, cette plante vivace est limitée à un petit nombre de sites dans le sud-ouest du Yukon. Elle vit sur des pentes de prairies sèches et orientées vers le sud, lesquelles sont de rares vestiges des vastes steppes de la Béringie, qui était restée libre de glace. Malgré un taux de recrutement apparemment faible, le nombre d'individus matures demeure stable. Cette espèce pourrait devenir « menacée » alors que les changements climatiques rapides entraînent une augmentation des précipitations et l'empiètement des prairies par les arbres et les arbustes indigènes.

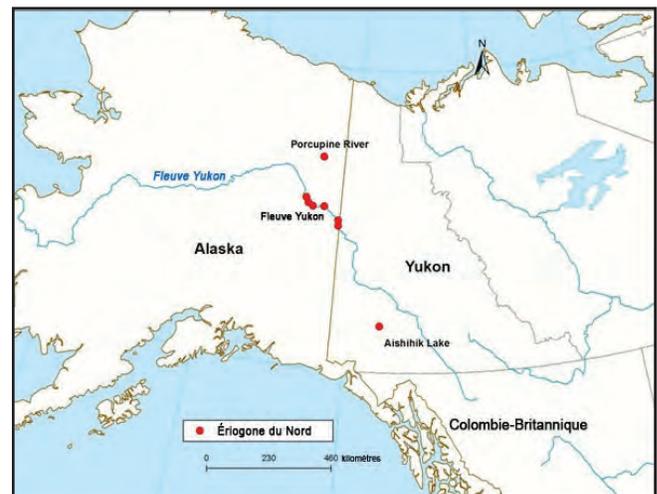
### Description et importance de l'espèce sauvage

L'ériogone du Nord est une plante herbacée vivace produisant un coussin compact de feuilles basilaires qui mesure jusqu'à 35 cm de largeur. Les tiges et les feuilles sont densément recouvertes de courts poils blanchâtres et partent d'un robuste caudex (tige souterraine) ligneux. Les fleurs sont jaune vif et regroupées en une ombelle terminale. L'ériogone

du Nord provient de la Béringie et est endémique aux zones non englacées du Yukon et de l'Alaska. Des espèces du genre *Eriogonum* sont utilisées à des fins médicinales par les peuples des Premières Nations.

### Répartition

L'aire de répartition de l'ériogone du Nord se limite au sud-ouest du Yukon et au centre-est de l'Alaska. Les deux populations sont séparées par environ 400 km. L'aire de répartition canadienne se limite à une zone comprise entre les lacs Sekulmun et Aishihik, qui s'étend sur environ 8 km du nord au sud et 4,5 km d'est en ouest. Dans cette zone, l'ériogone du Nord a été signalé dans 23 parcelles de prairie qui forment 5 sous-populations d'une taille allant de 21 ha à moins de 0,1 ha.



Aire de répartition mondiale de l'ériogone du Nord

Source : Adaptation de Yukon CDC; Nawrocki et al. 2013

### Habitat

L'ériogone du Nord pousse dans des communautés de prairie occupant des pentes sèches orientées vers le sud. La population canadienne se rencontre à des altitudes comprises entre 900 et 1000 m, sur des sols sableux ou limoneux bien drainés contenant du gravier et des galets. La végétation est basse et relativement clairsemée.

### Biologie

On en sait peu sur la biologie de l'ériogone du Nord. L'espèce est une plante herbacée vivace qui a une longue durée de vie. Elle fleurit en juin et en juillet, et les graines arrivent à maturité à la fin juillet. Les

individus de grande taille produisent plusieurs centaines de fleurs, qui peuvent chacune produire un seul akène ressemblant à une graine. Les semis sont toutefois rares, et le taux de recrutement est apparemment faible. De plus, la reproduction végétative est apparemment peu courante chez l'espèce. Les akènes sont dépourvus de structures spécialisées de dispersion, et leur dispersion sur de longues distances est probablement rare. L'ériogone du Nord est probablement pollinisé par une vaste gamme d'insectes, dont des bourdons, des abeilles solitaires, des diptères et des papillons diurnes et nocturnes. Il est adapté aux milieux secs et dégagés et ne tolère apparemment pas l'ombre et la concurrence forte exercée par les graminées et d'autres végétaux.

Photo : © Robert Foster



### Taille et tendances des populations

Au Canada, on trouve une seule population d'ériogone du Nord, composée de cinq sous-populations. En 2016, le nombre total d'individus matures a été estimé à 22 721 dans les 11 sites où des relevés ont été effectués. Il n'existe pas de données exhaustives sur les tendances, mais les quelques estimations de l'abondance faites en 2004 et en 2016 donnent à penser que la population est stable.

### Menaces et facteurs limitatifs

La hausse des dommages causés à l'habitat par le bison des bois et les chevaux sauvages pourrait représenter une menace pour l'ériogone du Nord, mais l'impact de ces espèces est inconnu. Les plantes envahissantes sont une autre menace potentielle. Le peuplier faux-tremble a envahi certaines prairies dans le sud-ouest du Yukon au cours des 60 à 80 dernières années, peut-être à cause de la hausse des températures et des précipitations associée aux changements climatiques. L'empiètement du peuplier pourrait toutefois être limité par le drainage qui est rapide sur les pentes abruptes. L'ériogone du Nord est probablement limité par la répartition éparse des prairies dans sa zone d'occurrence ainsi que par son taux de recrutement apparemment faible et sa capacité de dispersion limitée.

### Protection, statuts et classements

Toutes les occurrences canadiennes connues de l'ériogone du Nord se trouvent sur le territoire des Premières Nations de Champagne et de Aishihik. L'espèce ne jouit d'aucune protection juridique à l'échelle fédérale ou territoriale au Canada, et elle n'est pas visée par le *Endangered Species Act* des États-Unis. L'ériogone du Nord a été désigné espèce préoccupante par le COSEPAC en novembre 2017. Il est considéré comme en péril (au niveau de la variété) à l'échelle mondiale (G5T2), gravement en péril au Canada (N1), gravement en péril au Yukon (S1) et en péril en Alaska (S2).

Source : COSEPAC. 2017. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'ériogone du Nord (*Eriogonum flavum* var. *aquillinum*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. x + 34 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Faucon pèlerin *anatum/tundrius*

Photo : © Gordon Court



### Nom scientifique

*Falco peregrinus anatum/tundrius*

### Taxon

Oiseaux

### Statut du COSEPAC

Non en péril

### Aire de répartition canadienne

Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut, Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador

### Justification de la désignation

Après des baisses marquées au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, cette espèce a connu un regain important au cours des dernières décennies, affichant de façon continue des hausses modérées à fortes dans de nombreuses parties du Canada depuis le dernier rapport de situation en 2007. Le rétablissement initial était le résultat de réintroductions dans la majeure partie du sud du Canada à la suite de l'interdiction des pesticides organochlorés (p. ex. DDT). De plus en plus, la croissance démographique continue est fonction d'une productivité saine et, dans le cas des couples nicheurs en milieu urbain, de l'exploitation d'habitat auparavant inoccupé. Bien que des polluants continuent d'être utilisés dans les aires d'hivernage de certains individus et d'être détectés dans des échantillons de tissus, leurs concentrations ne semblent pas nuire au succès de reproduction à l'échelle des populations. La mesure dans laquelle les populations se sont rétablies par rapport aux niveaux historiques est généralement inconnue, mais

la forte croissance soutenue de la population globale donne à penser qu'aucune menace significative ne pèse actuellement sur l'espèce.

### Description et importance de l'espèce sauvage

Le Faucon pèlerin est un oiseau de proie de taille comparable à celle d'un corbeau, et aux longues ailes pointues. Les sexes se distinguent par leur taille, les femelles étant de 15 % à 20 % plus grandes et de 40 % à 50 % plus lourdes que les mâles. Les adultes ont les parties supérieures gris bleuté ou plus foncées et les parties inférieures pâles plus ou moins tachetées et rayées d'une teinte foncée. Les oiseaux immatures ont les parties supérieures variant de pâles à ardoise ou brun chocolat et les parties inférieures chamois avec des rayures noirâtres. Une rayure foncée s'étend sur la joue depuis l'œil (rayure malaire), et elle est généralement plus large chez les adultes.

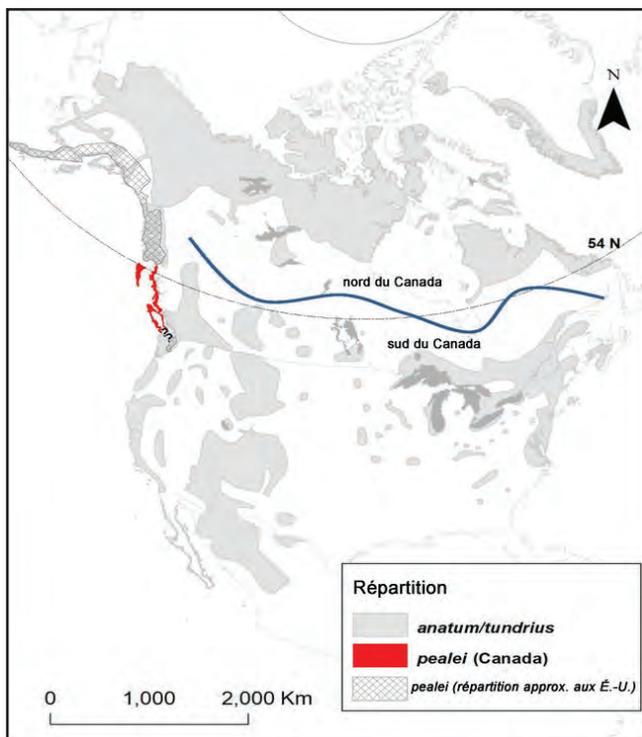
Le Faucon pèlerin possède à l'échelle mondiale dix-neuf sous-espèces reconnues, dont trois sont présentes en Amérique du Nord. La sous-espèce *pealei* est globalement plus foncée et elle est la plus grande, en moyenne, en Amérique du Nord. Les sous-espèces *anatum* et *tundrius* ne sont pas génétiquement distinctes et sont considérées comme une seule unité dans ce rapport de situation. Au sein du complexe *anatum/tundrius*, les oiseaux du nord sont généralement plus pâles et plus petits, alors que ceux du sud tendent à avoir des nuances orangées ou brunâtres aux parties inférieures.

Le Faucon pèlerin est devenu un important symbole de la détérioration de l'environnement en raison du déclin marqué de ses effectifs au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, et son rétablissement a été salué comme une réussite en matière de conservation. Il est l'une des espèces les plus recherchées mondialement pour la fauconnerie.

### Répartition

Le Faucon pèlerin est l'un des oiseaux les plus largement répandus au monde, se trouvant sur tous les continents à l'exception de l'Antarctique. La sous-espèce *pealei* vit uniquement sur la côte ouest de l'Amérique du Nord. Au Canada, elle se trouve seulement sur les côtes maritimes de la Colombie-Britannique, du Nord-Ouest de l'île de Vancouver à l'enclave de l'Alaska, et la majorité se trouve à Haida Gwaii (anciennement les îles de la

Reine-Charlotte). Le Faucon pèlerin *anatum/tundrius* est largement réparti dans l'ensemble du Canada, se reproduisant dans toutes les provinces et territoires à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, mais sa répartition est discontinue dans le sud du Canada. Il est présent dans des régions du sud de la Colombie-Britannique et des provinces des Prairies, et, dans l'est du Canada, du bassin versant des Grands Lacs à la baie de Fundy, mais il ne se reproduit pas dans l'île de Terre-Neuve. Les Faucons pèlerins nichant dans l'Arctique se reproduisent de la côte de la mer de Beaufort, au Yukon, vers l'est jusque dans le Labrador et le nord jusqu'à l'île de Baffin.



Aire de reproduction canadienne et nord-américaine du Faucon pèlerin

Source : Adaptation de COSEPAC, 2017. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) (sous-espèce *pealei* et *anatum/tundrius*) au Canada. Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa. xviii + 128 p.

## Habitat

Le Faucon pèlerin se reproduit dans divers types d'habitats, notamment dans la toundra, les îles côtières, les canyons désertiques et les grands centres urbains. Des densités plus élevées sont souvent observées dans l'Arctique et les habitats côtiers. Bien que son régime alimentaire soit souple, le Faucon pèlerin se reproduit seulement là où la disponibilité de proies est suffisante. Les habitats les plus couramment

utilisés présentent des falaises ou des immeubles pour nicher et des zones ouvertes pour se nourrir, et habituellement des rivières ou des lacs de bonne taille à proximité. Les sites de reproduction peuvent avoir une répartition linéaire, le long de cours d'eau ou de littoraux. Les sites de nidification du Faucon pèlerin de la sous-espèce *pealei* se trouvent habituellement sur des falaises d'îles. Dans le nord du Canada, le Faucon pèlerin *anatum/tundrius* niche principalement sur des falaises le long de grands systèmes fluviaux. Les habitats urbains ont commencé à être davantage utilisés par les Faucons pèlerins dans le sud du Canada au cours des dernières décennies; des immeubles, des ponts et d'autres structures sont utilisés comme sites de nidification. La proportion d'individus nichant sur des falaises par rapport à ceux nichant dans des habitats urbains varie grandement dans l'ensemble du Canada. D'autres sites de nidification, qui ne sont pas utilisés tous les ans, sont souvent présents dans un territoire de nidification.

Les Faucons pèlerins migrent souvent le long des côtes, lesquelles offrent un habitat de choix pour la chasse parce qu'elles coïncident avec le parcours migratoire des espèces proies privilégiées, mais d'autres migrent par l'intérieur du continent. L'habitat d'hivernage du Faucon pèlerin varie considérablement, mais il contient généralement des habitats aquatiques et des milieux humides, et parfois des zones urbaines. Les Faucons pèlerins *anatum/tundrius* nichant dans le Nord sont généralement ceux qui migrent le plus loin, jusqu'en Amérique centrale et en Amérique du Sud, tandis que les oiseaux nichant plus au sud peuvent ne pas migrer aussi loin, certains hivernant même dans leur territoire de nidification. De nombreux Faucons pèlerins de la sous-espèce *pealei* hivernent dans leur territoire de nidification ou près de celui-ci.

## Biologie

Les Faucons pèlerins maintiennent un territoire de nidification mais, dans les régions où les proies sont abondantes, les sites de nidification peuvent être plus rapprochés les uns des autres. Les adultes retournent habituellement dans les sites de nidification qu'ils ont utilisés précédemment, et les sites où la productivité est élevée sont souvent occupés au cours de générations successives. La reproduction commence habituellement lorsque les individus atteignent deux ou trois ans, les femelles se reproduisant un an plus tôt que les mâles en règle générale. Le nid est une simple dépression peu profonde aménagée au sol sur une corniche, habituellement sur une falaise ou un

bâtiment, mais il arrive aussi que les individus utilisent un nid de branchages construit par un autre oiseau. Le Faucon pèlerin pond généralement 3 ou 4 œufs, et l'incubation dure en moyenne de 32 à 35 jours. Les jeunes commencent habituellement à prendre leur envol 40 jours après l'éclosion, et en général les mâles quittent le nid plus tôt que les femelles. Les deux adultes couvent les œufs, mais la femelle le fait généralement davantage. La productivité des nids varie considérablement, tant entre les années qu'entre les régions, et elle est fortement modifiée par l'état des individus, les phénomènes météorologiques violents et la disponibilité de proies. La productivité chez les Faucons pèlerins de la sous-espèce *pealei* s'établit en moyenne à 1,9 jeune apte au vol par couple territorial. Pour ce qui est des Faucons pèlerins *anatum/tundrius*, la productivité varie entre 1,5 à 1,9 jeune par couple territorial depuis 1995 dans le sud du Canada, tandis qu'elle est toujours demeurée à 1,5 ou moins dans le nord du Canada. Les Faucons pèlerins chassent habituellement des oiseaux de petite ou de moyenne taille en vol, mais ils peuvent aussi s'attaquer à un grand éventail de proies, notamment des rongeurs dans l'Arctique.

### Taille et tendances des populations

On considère actuellement que la population nicheuse de Faucons pèlerins au Canada est stable ou légèrement en hausse; le total de 119 nids occupés répertorié récemment en 2015 est un nombre record, quoique cette tendance puisse en partie refléter l'intensification des activités de relevé au fil du temps. De manière générale, on estime que la population compte de 250 à 1 000 individus matures.



Photo : © Gordon Court

Il existe 300 couples connus de Faucons pèlerins *anatum/tundrius* dans le sud du Canada, une région bien couverte par les relevés, et on estime que la population totale de cette dernière est d'environ 1 000 individus matures. Dans le nord du Canada, un minimum de 479 sites de nidification connus<sup>1</sup> a été dénombré dans les zones d'étude faisant l'objet de relevés périodiques, et la population à l'intérieur de ces zones est estimée à 1 500 individus matures. Cependant, la vaste majorité de la région de l'Arctique ne fait l'objet d'aucun relevé, et il est clair que la population totale est beaucoup plus grande. On estime que la population totale post-reproduction dans le nord de l'Amérique du Nord (Canada, Alaska et Groenland) en 2000, d'après les études de marquage-recapture ciblant des jeunes de l'année, compte plus de 60 000 individus matures. D'après cette estimation et les taux subséquents de croissance démographique, on peut estimer prudemment que la population de Faucons pèlerins du nord du Canada compterait au moins 35 000 individus matures.

Même si la taille historique de la population n'a pas été bien suivie au fil du temps, vu le caractère éloigné de la plupart des sites de nidification, il s'est produit un déclin spectaculaire et marqué de l'effectif de Faucons pèlerins au milieu du 20<sup>e</sup> siècle en raison de la contamination généralisée au DDT (dichlorodiphényltrichloroéthane), qui a nui à la reproduction en entraînant l'amincissement des coquilles d'œufs. La population de Faucons pèlerins de la sous-espèce *pealei* a graduellement augmenté au cours des dernières décennies, à un taux estimé de près de 2 % par année. Les plus récentes estimations de l'évolution démographique sur une période de 20 ans chez les sous-populations de Faucons pèlerins *anatum/tundrius* du sud du Canada varient entre +50 % en Saskatchewan et +3 233 % en Ontario. Bien qu'elles soient généralement en hausse, les sous-populations de Faucons pèlerins *anatum/tundrius* nichant dans les régions nordiques ont présenté davantage de variabilité entre les provinces et territoires et entre les années. Entre 1990 et 2010, le nombre de territoires occupés dans cinq régions faisant l'objet de relevés périodiques dans le nord du Canada a augmenté en moyenne de 1,3 % par année, la fourchette sur ces 20 ans variant entre -5 % au Labrador et 100 % au Nunavut.

<sup>1</sup> Basé sur le nombre de sites de nidification observés au cours du relevé de 2010, et soutenu par l'effectif plus élevé constaté dans les régions également examinées en 2015 ainsi que sur le dernier effectif le plus élevé constaté dans les régions non examinées en 2015.

## Menaces et facteurs limitatifs

Le Faucon pèlerin demeure potentiellement vulnérable à diverses menaces, y compris des substances chimiques toxiques, la contamination par les métaux lourds et les effets des phénomènes météorologiques violents associés aux changements climatiques. Cependant, les changements climatiques peuvent aussi avoir certains effets positifs, comme un allongement de la période de nidification pour les sous-populations du Haut-Arctique. Les niveaux établis pour la récolte réglementée à des fins de fauconnerie semblent suffisamment bas pour éviter des impacts sur les populations. Somme toute, aucune menace importante ne semble peser actuellement sur l'*anatum/tundrius*, comme en témoigne l'accroissement régulier des effectifs dans la majeure partie du Canada. Par contre, vu sa dépendance à l'égard des oiseaux de mer, la sous-espèce *pealei* demeure vulnérable aux déversements d'hydrocarbures et à d'autres sources de pollution, qui peuvent affecter ces proies, ainsi qu'à d'autres modifications des systèmes naturels qui pourraient causer des baisses des populations d'oiseau de mer.

## Protection, statuts et classements

Le Faucon pèlerin *anatum/tundrius* a été évalué par le COSEPAC comme étant une espèce préoccupante en avril 2007, puis réévalué comme étant non en péril en novembre 2017. La sous-espèce *pealei* a été évaluée comme étant une espèce préoccupante en avril 2007 et en novembre 2017. L'*anatum/tundrius* et le *pealei* sont tous deux inscrits comme espèces préoccupantes à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* fédérale. Le Faucon pèlerin est actuellement inscrit à l'Annexe I de la Convention sur le commerce internationale des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). En plus du plan de gestion national, il existe pour le Faucon pèlerin des plans de gestion ou des programmes de rétablissement établis par certaines provinces et parcs nationaux.

Source : COSEPAC. 2017. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) (sous-espèce *pealei* et *anatum/tundrius*) au Canada. Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa. xviii + 128 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Gérardie de Virginie



Photo : © Mary Gartshore

### Nom scientifique

*Aureolaria virginica*

### Taxon

Plantes vasculaires

### Statut du COSEPAC

En voie de disparition

### Aire de répartition canadienne

Ontario

### Justification de la désignation

Au Canada, cette espèce végétale vivace a une distribution restreinte au sud-ouest de l'Ontario. Il y a peu d'individus dans les cinq localités restantes, situées dans des savanes à chênes et des boisés. Des déclin ont été observés dans la distribution de l'espèce et dans la qualité de son habitat. La lutte contre les incendies et le broutage par le cerf de Virginie menacent les localités existantes restantes.

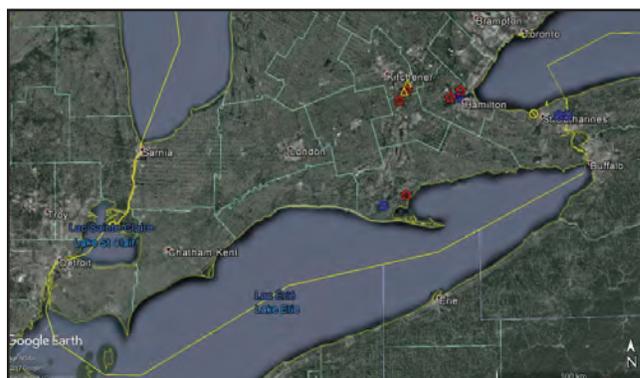
### Description et importance de l'espèce sauvage

Les trois espèces de gérardies présentes au Canada sont des plantes herbacées qui possèdent des fleurs jaunes voyantes. Les tiges sont lisses chez la gérardie jaune (*Aureolaria flava*). Les tiges et les feuilles sont recouvertes de poils fins et duveteux chez la gérardie de Virginie (*Aureolaria virginica*), alors qu'elles sont recouvertes de poils glanduleux collants chez la

gérardie fausse-pédiculaire (*Aureolaria pedicularia*). Les feuilles de cette dernière sont plus divisées que les feuilles lobées des deux autres espèces. Les gérardies sont des hémiparasites qui peuvent absorber de l'eau et des nutriments en se fixant aux racines de chênes et à d'autres plantes hôtes.

### Répartition

Les gérardies se rencontrent uniquement dans l'est de l'Amérique du Nord. Une petite partie de l'aire de répartition mondiale des trois espèces s'étend jusque dans le sud-ouest de l'Ontario. Les trois espèces ont disparu de nombreux sites qu'elles occupaient auparavant. Sept sous-populations de gérardie jaune existent encore. Six sous-populations de gérardie fausse-pédiculaire ont été confirmées en 2016, ainsi que cinq sous-populations de gérardie de Virginie.



Aire de répartition canadienne de la gérardie de Virginie

Source : Adaptation de COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le groupe d'espèces de gérardies [gérardie jaune (*Aureolaria flava*), gérardie fausse-pédiculaire (*Aureolaria pedicularia*) et gérardie de Virginie (*Aureolaria virginica*)], au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xxii + 113 p.

### Habitat

Au Canada, les gérardies poussent dans des écosystèmes de chênes dégagés à semi-dégagés et secs situés en terrain élevé. La gérardie fausse-pédiculaire se rencontre dans les savanes et les forêts claires aux côtés du chêne des teinturiers, qui est son hôte de prédilection. Les deux autres espèces peuvent subsister en milieu partiellement ombragé et se rencontrent dans les chênaies claires à denses, habituellement en présence du chêne blanc. Les

trois espèces de gérardies ne tolèrent pas l'ombre à des degrés variables. Leur comportement hémiparasite leur confère un avantage concurrentiel dans les milieux sujets à la sécheresse lorsqu'elles peuvent se fixer à un hôte approprié.

## Biologie

La gérardie jaune et la gérardie de Virginie sont des herbacées vivaces qui produisent chaque année de nombreuses tiges florifères. En revanche, la gérardie fausse-pédiculaire a une courte durée de vie et ne fleurit qu'une seule fois, généralement la deuxième année. Les trois espèces se reproduisent uniquement à partir des graines. Les fleurs sont pollinisées par des bourdons et d'autres insectes. La gérardie fausse-pédiculaire peut s'autopolliniser, alors que les deux autres gérardies ont besoin du pollen d'autres individus de l'espèce pour produire des graines.

## Taille et tendances des populations

On savait peu de choses concernant la taille des populations canadiennes de gérardie jaune et de gérardie fausse-pédiculaire avant 2016. La gérardie de Virginie a fait l'objet d'un relevé ciblé en 1990.

La taille de la population canadienne de gérardie jaune est estimée entre 464 et 1 409 individus matures. Plus de 60 % de la population se trouve dans trois sites de la sous-population du complexe de prairies Ojibway. On ne dispose d'aucune information sur la tendance de la population.

La taille de la population canadienne de gérardie fausse-pédiculaire est estimée entre 7 602 et 11 820 individus. Environ 85 % de la population se trouve dans les sous-populations du complexe Pinery et du complexe de la pointe Turkey. On ne dispose d'aucune information sur la tendance des populations.

La population canadienne de gérardie de Virginie est très petite : elle renferme seulement 400 individus matures environ, répartis dans cinq sous-populations. Les trois quarts de la population se trouvent dans un site près de Cambridge, en Ontario, où le nombre d'individus de l'espèce s'est multiplié par 15 depuis 1990. Les quatre autres sites ont connu des déclinés marqués.

## Menaces et facteurs limitatifs

Les trois espèces de gérardies, en raison de leur association avec les écosystèmes de chênes dégagés à semi-dégagés, sont exposées à des menaces similaires. Ces écosystèmes sont en déclin dans tout l'est de l'Amérique du Nord pour diverses raisons. La suppression des incendies et les espèces envahissantes, en accentuant l'ombrage et la compétition d'autres espèces, constituent des menaces pour la persistance des gérardies au Canada. Des mesures actives de gestion de l'habitat, dont le brûlage dirigé et la lutte contre les espèces envahissantes, sont mises en œuvre dans plusieurs sites hébergeant des gérardies en vue de remettre en état et de maintenir les écosystèmes de chênes dégagés.

Des dommages modérés à graves causés aux plantes par le cerf de Virginie ont été observés dans la plupart des sites lors des travaux effectués sur le terrain en 2016. La densité de cerfs est élevée dans le sud de l'Ontario, car ceux-ci peuvent y consommer des plantes poussant dans les champs cultivés. Le broutage par les cerfs touche particulièrement les espèces vivaces, ce qui entraîne une réduction marquée de la production de graines dans la plupart des sous-populations. Le développement résidentiel constitue une menace potentielle dans un site hébergeant une grande partie de la population de gérardie fausse-pédiculaire. Certaines petites sous-populations de chaque espèce sont exposées à un risque considérable de disparition, car les individus se trouvent à proximité de sentiers récréatifs très fréquentés.

## Protection, statuts et classements

Ces espèces n'ont jamais été évaluées par le COSEPAC auparavant et n'ont aucun statut juridique particulier au Canada. Aux États-Unis, certaines espèces sont protégées dans quelques États en périphérie de leur aire de répartition. Les trois espèces sont considérées comme non en péril à l'échelle mondiale. La gérardie de Virginie possède un statut non juridique d'espèce gravement en péril au Canada et en Ontario. La gérardie jaune et la gérardie fausse-pédiculaire ont toutes deux été classées comme espèces en péril au Canada et en Ontario, mais ces classements sont considérés

comme provisoires, car aucune donnée de relevé récente n'était disponible au moment où ils ont été établis.

COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le groupe d'espèces de gérardies [gérardie jaune (*Aureolaria flava*), gérardie fausse-pédiculaire (*Aureolaria pedicularia*) et gérardie de Virginie (*Aureolaria virginica*)], au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xxii + 113 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Gérardie fausse-pédiculaire

Photo : © Mary Gartshore



### Nom scientifique

*Aureolaria pedicularia*

### Taxon

Plantes vasculaires

### Statut du COSEPAC

Menacée

### Aire de répartition canadienne

Ontario

### Justification de la désignation

Au Canada, cette espèce végétale à courte durée de vie a une distribution restreinte au sud-ouest de l'Ontario. Les individus restants se trouvent dans un petit nombre de localités situées dans des savanes à chênes et des boisés. Des déclin ont été observés dans la qualité de l'habitat. La lutte contre les incendies et la construction domiciliaire menacent les localités existantes restantes.

### Description et importance de l'espèce sauvage

Les trois espèces de gérardies présentes au Canada sont des plantes herbacées qui possèdent des fleurs jaunes voyantes. Les tiges sont lisses chez la gérardie jaune (*Aureolaria flava*). Les tiges et les feuilles sont recouvertes de poils fins et duveteux chez la gérardie de Virginie (*Aureolaria virginica*), alors qu'elles sont recouvertes de poils glanduleux collants chez la gérardie fausse-pédiculaire (*Aureolaria pedicularia*). Les feuilles de cette dernière sont plus divisées que les feuilles lobées des deux autres espèces. Les

gérardies sont des hémiparasites qui peuvent absorber de l'eau et des nutriments en se fixant aux racines de chênes et à d'autres plantes hôtes.

### Répartition

Les gérardies se rencontrent uniquement dans l'est de l'Amérique du Nord. Une petite partie de l'aire de répartition mondiale des trois espèces s'étend jusque dans le sud-ouest de l'Ontario. Les trois espèces ont disparu de nombreux sites qu'elles occupaient auparavant. Sept sous-populations de gérardie jaune existent encore. Six sous-populations de gérardie fausse-pédiculaire ont été confirmées en 2016, ainsi que cinq sous-populations de gérardie de Virginie.



Aire de répartition canadienne de la gérardie fausse-pédiculaire

Source : Adaptation de COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le groupe d'espèces de gérardies [gérardie jaune (*Aureolaria flava*), gérardie fausse-pédiculaire (*Aureolaria pedicularia*) et gérardie de Virginie (*Aureolaria virginica*)], au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xxiii + 113 p.

### Habitat

Au Canada, les gérardies poussent dans des écosystèmes de chênes dégagés à semi-dégagés et secs situés en terrain élevé. La gérardie fausse-pédiculaire se rencontre dans les savanes et les forêts claires aux côtés du chêne des teinturiers, qui est son hôte de prédilection. Les deux autres espèces peuvent subsister en milieu partiellement ombragé et se rencontrent dans les chênaies claires à denses, habituellement en présence du chêne blanc. Les trois espèces de gérardies ne tolèrent pas l'ombre à des degrés variables. Leur comportement hémiparasite leur confère un avantage concurrentiel dans les milieux sujets à la sécheresse lorsqu'elles peuvent se fixer à un hôte approprié.

## Biologie

La gérardie jaune et la gérardie de Virginie sont des herbacées vivaces qui produisent chaque année de nombreuses tiges florifères. En revanche, la gérardie fausse-pédiculaire a une courte durée de vie et ne fleurit qu'une seule fois, généralement la deuxième année. Les trois espèces se reproduisent uniquement à partir des graines. Les fleurs sont pollinisées par des bourdons et d'autres insectes. La gérardie fausse-pédiculaire peut s'autopolliniser, alors que les deux autres gérardies ont besoin du pollen d'autres individus de l'espèce pour produire des graines.

## Taille et tendances des populations

On savait peu de choses concernant la taille des populations canadiennes de gérardie jaune et de gérardie fausse-pédiculaire avant 2016. La gérardie de Virginie a fait l'objet d'un relevé ciblé en 1990.

La taille de la population canadienne de gérardie jaune est estimée entre 464 et 1 409 individus matures. Plus de 60 % de la population se trouve dans trois sites de la sous-population du complexe de prairies Ojibway. On ne dispose d'aucune information sur la tendance de la population.

La taille de la population canadienne de gérardie fausse-pédiculaire est estimée entre 7 602 et 11 820 individus. Environ 85 % de la population se trouve dans les sous-populations du complexe Pinery et du complexe de la pointe Turkey. On ne dispose d'aucune information sur la tendance des populations.

La population canadienne de gérardie de Virginie est très petite : elle renferme seulement 400 individus matures environ, répartis dans cinq sous-populations. Les trois quarts de la population se trouvent dans un site près de Cambridge, en Ontario, où le nombre d'individus de l'espèce s'est multiplié par 15 depuis 1990. Les quatre autres sites ont connu des déclinés marqués.

## Menaces et facteurs limitatifs

Les trois espèces de gérardies, en raison de leur association avec les écosystèmes de chênes dégagés à semi-dégagés, sont exposées à des menaces similaires. Ces écosystèmes sont en déclin dans tout l'est de l'Amérique du Nord pour diverses raisons. La suppression des incendies et les espèces envahissantes, en accentuant l'ombrage et la compétition d'autres espèces, constituent des menaces pour la persistance des gérardies au Canada. Des mesures actives de gestion de l'habitat, dont le brûlage dirigé et la lutte contre les espèces envahissantes, sont mises en œuvre dans plusieurs sites hébergeant des gérardies en vue de remettre en état et de maintenir les écosystèmes de chênes dégagés.

Des dommages modérés à graves causés aux plantes par le cerf de Virginie ont été observés dans la plupart des sites lors des travaux effectués sur le terrain en 2016. La densité de cerfs est élevée dans le sud de l'Ontario, car ceux-ci peuvent y consommer des plantes poussant dans les champs cultivés. Le brouillage par les cerfs touche particulièrement les espèces vivaces, ce qui entraîne une réduction marquée de la production de graines dans la plupart des sous-populations. Le développement résidentiel constitue une menace potentielle dans un site hébergeant une grande partie de la population de gérardie fausse-pédiculaire. Certaines petites sous-populations de chaque espèce sont exposées à un risque considérable de disparition, car les individus se trouvent à proximité de sentiers récréatifs très fréquentés.

## Protection, statuts et classements

Ces espèces n'ont jamais été évaluées par le COSEPAC auparavant et n'ont aucun statut juridique particulier au Canada. Aux États-Unis, certaines espèces sont protégées dans quelques États en périphérie de leur aire de répartition. Les trois espèces sont considérées comme non en péril à l'échelle mondiale. La gérardie de Virginie possède un statut non juridique d'espèce gravement en péril au Canada et en Ontario. La gérardie jaune et la gérardie fausse-pédiculaire ont toutes deux été classées comme espèces en péril au Canada et

en Ontario, mais ces classements sont considérés comme provisoires, car aucune donnée de relevé récente n'était disponible au moment où ils ont été établis.

COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le groupe d'espèces de gérardies [gérardie jaune (*Aureolaria flava*), gérardie fausse-pédiculaire (*Aureolaria pedicularia*) et gérardie de Virginie (*Aureolaria virginica*)], au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xxii + 113 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Gérardie jaune

Photo : © Mary Gartshore



### Nom scientifique

*Aureolaria flava*

### Taxon

Plantes vasculaires

### Statut du COSEPAC

Menacée

### Aire de répartition canadienne

Ontario

### Justification de la désignation

Au Canada, cette espèce végétale vivace a une distribution restreinte au sud-ouest de l'Ontario. Les quelques individus restants se trouvent dans un petit nombre de localités situées dans des savanes à chênes et des boisés. Des déclin ont été observés dans la distribution de l'espèce et dans la qualité de son habitat. La lutte contre les incendies et le broutage par le cerf de Virginie menacent les localités existantes restantes.

### Description et importance de l'espèce sauvage

Les trois espèces de gérardies présentes au Canada sont des plantes herbacées qui possèdent des fleurs jaunes voyantes. Les tiges sont lisses chez la gérardie jaune (*Aureolaria flava*). Les tiges et les feuilles sont recouvertes de poils fins et duveteux chez la gérardie de Virginie (*Aureolaria virginica*), alors qu'elles sont recouvertes de poils glanduleux collants chez la gérardie fausse-pédiculaire (*Aureolaria pedicularia*). Les feuilles de cette dernière sont plus divisées que

les feuilles lobées des deux autres espèces. Les gérardies sont des hémiparasites qui peuvent absorber de l'eau et des nutriments en se fixant aux racines de chênes et à d'autres plantes hôtes.

### Répartition

Les gérardies se rencontrent uniquement dans l'est de l'Amérique du Nord. Une petite partie de l'aire de répartition mondiale des trois espèces s'étend jusque dans le sud-ouest de l'Ontario. Les trois espèces ont disparu de nombreux sites qu'elles occupaient auparavant. Sept sous-populations de gérardie jaune existent encore. Six sous-populations de gérardie fausse-pédiculaire ont été confirmées en 2016, ainsi que cinq sous-populations de gérardie de Virginie.



Aire de répartition canadienne de la gérardie jaune.

Source : Adaptation de COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le groupe d'espèces de gérardies [gérardie jaune (*Aureolaria flava*), gérardie fausse-pédiculaire (*Aureolaria pedicularia*) et gérardie de Virginie (*Aureolaria virginica*)], au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xxii + 113 p.

### Habitat

Au Canada, les gérardies poussent dans des écosystèmes de chênes dégagés à semi-dégagés et secs situés en terrain élevé. La gérardie fausse-pédiculaire se rencontre dans les savanes et les forêts claires aux côtés du chêne des teinturiers, qui est son hôte de prédilection. Les deux autres espèces peuvent subsister en milieu partiellement ombragé et se rencontrent dans les chênaies claires à denses, habituellement en présence du chêne blanc. Les trois espèces de gérardies ne tolèrent pas l'ombre à des degrés variables. Leur comportement hémiparasite leur confère un avantage concurrentiel dans les milieux sujets à la sécheresse lorsqu'elles peuvent se fixer à un hôte approprié.

## Biologie

La gérardie jaune et la gérardie de Virginie sont des herbacées vivaces qui produisent chaque année de nombreuses tiges florifères. En revanche, la gérardie fausse-pédiculaire a une courte durée de vie et ne fleurit qu'une seule fois, généralement la deuxième année. Les trois espèces se reproduisent uniquement à partir des graines. Les fleurs sont pollinisées par des bourdons et d'autres insectes. La gérardie fausse-pédiculaire peut s'autopolliniser, alors que les deux autres gérardies ont besoin du pollen d'autres individus de l'espèce pour produire des graines.

## Taille et tendances des populations

On savait peu de choses concernant la taille des populations canadiennes de gérardie jaune et de gérardie fausse-pédiculaire avant 2016. La gérardie de Virginie a fait l'objet d'un relevé ciblé en 1990.

La taille de la population canadienne de gérardie jaune est estimée entre 464 et 1 409 individus matures. Plus de 60 % de la population se trouve dans trois sites de la sous-population du complexe de prairies Ojibway. On ne dispose d'aucune information sur la tendance de la population.

La taille de la population canadienne de gérardie fausse-pédiculaire est estimée entre 7 602 et 11 820 individus. Environ 85 % de la population se trouve dans les sous-populations du complexe Pinery et du complexe de la pointe Turkey. On ne dispose d'aucune information sur la tendance des populations.

La population canadienne de gérardie de Virginie est très petite : elle renferme seulement 400 individus matures environ, répartis dans cinq sous-populations. Les trois quarts de la population se trouvent dans un site près de Cambridge, en Ontario, où le nombre d'individus de l'espèce s'est multiplié par 15 depuis 1990. Les quatre autres sites ont connu des déclinés marqués.

## Menaces et facteurs limitatifs

Les trois espèces de gérardies, en raison de leur association avec les écosystèmes de chênes dégagés à semi-dégagés, sont exposées à des menaces

similaires. Ces écosystèmes sont en déclin dans tout l'est de l'Amérique du Nord pour diverses raisons. La suppression des incendies et les espèces envahissantes, en accentuant l'ombrage et la compétition d'autres espèces, constituent des menaces pour la persistance des gérardies au Canada. Des mesures actives de gestion de l'habitat, dont le brûlage dirigé et la lutte contre les espèces envahissantes, sont mises en œuvre dans plusieurs sites hébergeant des gérardies en vue de remettre en état et de maintenir les écosystèmes de chênes dégagés.

Des dommages modérés à graves causés aux plantes par le cerf de Virginie ont été observés dans la plupart des sites lors des travaux effectués sur le terrain en 2016. La densité de cerfs est élevée dans le sud de l'Ontario, car ceux-ci peuvent y consommer des plantes poussant dans les champs cultivés. Le broutage par les cerfs touche particulièrement les espèces vivaces, ce qui entraîne une réduction marquée de la production de graines dans la plupart des sous-populations. Le développement résidentiel constitue une menace potentielle dans un site hébergeant une grande partie de la population de gérardie fausse-pédiculaire. Certaines petites sous-populations de chaque espèce sont exposées à un risque considérable de disparition, car les individus se trouvent à proximité de sentiers récréatifs très fréquentés.

## Protection, statuts et classements

Ces espèces n'ont jamais été évaluées par le COSEPAC auparavant et n'ont aucun statut juridique particulier au Canada. Aux États-Unis, certaines espèces sont protégées dans quelques États en périphérie de leur aire de répartition. Les trois espèces sont considérées comme non en péril à l'échelle mondiale. La gérardie de Virginie possède un statut non juridique d'espèce gravement en péril au Canada et en Ontario. La gérardie jaune et la gérardie fausse-pédiculaire ont toutes deux été classées comme espèces en péril au Canada et en Ontario, mais ces classements sont considérés comme provisoires, car aucune donnée de relevé récente n'était disponible au moment où ils ont été établis.

Source : COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le groupe d'espèces de gérardies [gérardie jaune (*Aureolaria flava*), gérardie fausse-pédiculaire (*Aureolaria pedicularia*) et gérardie de Virginie (*Aureolaria virginica*)], au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xxii + 113 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Héliotin orangé

Photo : © Mary Gartshore



### Nom scientifique

*Pyrrhia aurantiago*

### Taxon

Arthropodes

### Statut du COSEPAC

En voie de disparition

### Aire de répartition canadienne

Ontario

### Justification de la désignation

Ce papillon nocturne rare est seulement présent dans trois localités au Canada, toutes situées dans des savanes dominées par les chênes et des boisés ouverts du sud de l'Ontario. On estime que 99 % de ce type d'habitat a disparu de l'Ontario. Les larves dépendent de la gérardie jaune et de la gérardie fausse-pédiculaire, toutes deux en péril au Canada. Les sous-populations canadiennes de ce papillon nocturne se trouvent principalement dans des zones protégées où les menaces principales sont le broutage excessif des plantes hôtes larvaires par le cerf de Virginie indigène et les effets de la concurrence des plantes envahissantes sur les plantes hôtes.

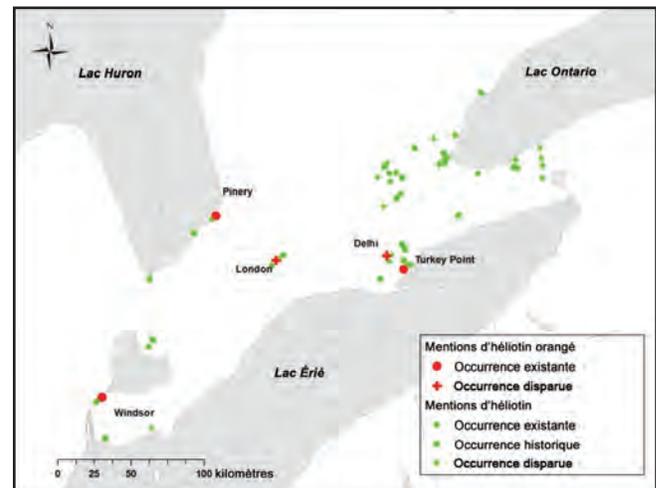
### Description et importance de l'espèce sauvage

L'héliotin orangé est une noctuelle (famille des Noctuidés). Les adultes mesurent environ 30 mm de longueur et ont une envergure de 25 à 33 mm. Les ailes antérieures sont orange foncé à la base et violettes sur le tiers apical, les deux couleurs étant séparées par une bande sombre irrégulière. Les ailes

postérieures sont jaunâtres à la base et deviennent graduellement rouge terne ou rose sur le tiers apical. Le thorax et l'abdomen sont couverts de poils orange. Les jeunes chenilles sont blanchâtres à jaunâtres et ne portent pas de marques. Les chenilles matures sont brun foncé et présentent des rayures plus pâles sur les côtés et le dos ainsi que des taches noirâtres sur la tête.

### Répartition

L'aire de répartition mondiale de l'héliotin orangé s'étend depuis le sud du Maine jusqu'au sud de l'Ontario et au sud du Wisconsin, vers l'ouest, et jusqu'à l'est du Texas et au centre de la Floride, vers le sud. Au Canada, l'aire de répartition de l'espèce se trouve dans le sud-ouest de l'Ontario, depuis l'est du lac Érié jusqu'au lac Huron, vers l'ouest, et jusqu'à Windsor, vers le sud. On compte cinq sous-populations connues de l'espèce. Les sous-populations de la région de Pinery, de Turkey Point et du complexe de prairies Ojibway, à Windsor, sont considérées comme existantes, alors que les occurrences de London et de Delhi sont considérées comme disparues.



Aire de répartition canadienne de l'héliotin orangé

Source : Adaptation de COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'héliotin orangé (*Pyrrhia aurantiago*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. x + 42 p.

### Habitat

L'héliotin orangé se rencontre dans les savanes et les forêts claires dominées par des chênes où poussent les plantes hôtes utilisées par ses larves, soit la gérardie jaune (*Aureolaria flava*) et la gérardie fausse-pédiculaire (*Aureolaria pedicularia*). Les milieux

occupés par l'héliotín orangé comprennent les sols sableux ou loameux secs situés près des Grands Lacs. Les plantes hôtes larvaires de l'héliotín orangé sont également des espèces en péril au Canada.

## Biologie

L'héliotín orangé produit habituellement une seule génération par année. À la fin de l'été, les femelles pondent des œufs sur les fleurs des plantes hôtes; les chenilles s'enfouissent dans les capsules et se nourrissent des graines qu'elles contiennent jusqu'à l'automne. Entre la fin de septembre et octobre, les chenilles trouvent un endroit propice dans le sol, sous les plantes hôtes, pour passer l'hiver en diapause. Les chenilles émergent au printemps suivant et peuvent se nourrir avant la nymphose. Les adultes émergent l'été suivant ou peuvent demeurer au stade nymphal pendant deux ou trois ans avant d'émerger. Les adultes sont actifs en août et en septembre. Ils sont nocturnes et se nourrissent de nectar.

## Taille et tendances des populations

On connaît mal la taille et les tendances des populations d'héliotíns orangés, principalement en raison du manque de spécimens observés et/ou prélevés. L'espèce a probablement connu un déclin au Canada à cause du déclin de ses deux plantes hôtes et de leur habitat. Environ 99 % de l'habitat de savane a disparu dans le sud de l'Ontario, et l'espèce a vraisemblablement disparu dans deux des cinq sites historiques. Le nombre de sites occupés semble être stable depuis 10 ans.

## Menaces et facteurs limitatifs

Les trois sous-populations canadiennes existantes de l'espèce se trouvent dans des aires protégées, où les principales menaces sont le broutage excessif des plantes hôtes larvaires par le cerf de Virginie indigène et les modifications de l'écosystème dues à la concurrence des plantes envahissantes qui délogent les plantes hôtes. Par le passé, l'héliotín orangé était menacé par la perte de l'habitat de savane à chênes.

## Protection, statuts et classements

Toutes les populations existantes d'héliotíns orangés au Canada se trouvent dans des parcs provinciaux ou municipaux. L'espèce n'est pas protégée aux termes de la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral ou de la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition* de l'Ontario. La cote de conservation mondiale attribuée à l'héliotín orangé est G3 (vulnérable), et sa cote de conservation provinciale en Ontario est S1 (gravement en péril).

COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur l'héliotín orangé (*Pyrrhia aurantiago*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. x + 42 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Lobaire réticulée



Photo : © Stephen Sharnoff

### Nom scientifique

*Lobaria retigera*

### Taxon

Lichens

### Statut du COSEPAC

Menacée

### Aire de répartition canadienne

Colombie-Britannique

### Justification de la désignation

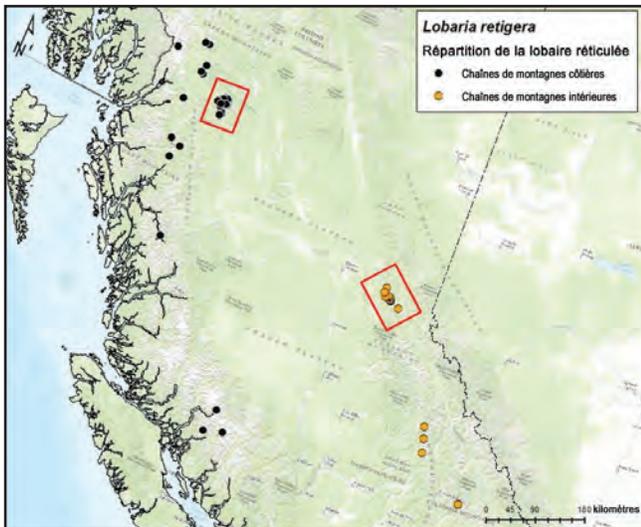
Ce lichen est fortement associé aux vieilles forêts humides de la Colombie-Britannique. Il s'agit d'une espèce emblématique d'un ensemble de lichens et de bryophytes rares et peu communs. Plus de 50 % de l'aire de répartition de l'espèce en Amérique du Nord se trouve au Canada. La population canadienne compte trois sous-populations; cependant, presque tous les individus restants (> 90 %) font partie de la sous-population du Nord-Ouest (vallées de la Kispiox et de la Skeena). Au Canada, les menaces pesant sur cette espèce sont l'exploitation forestière à grande échelle, à la fois passée et présente, qui entraîne des déclin de la population à cause de conséquences directes (enlèvement d'arbres hôtes), et indirectes (effets de bordure) dans les habitats adjacents. Les changements climatiques prévus pourraient entraîner d'autres déclin chez les populations restantes de ce lichen.

### Description et importance de l'espèce sauvage

La lobaire réticulée est un cyanolichen rare étroitement associé aux forêts humides matures ou anciennes. Son thalle se caractérise par sa face supérieure foncée à crêtes en forme de filet ou réticulée et ses abondantes propagules végétatives ressemblant à des grains (isidies). La face inférieure du thalle présente une mosaïque caractéristique de plaques foncées tomenteuses (recouvertes d'hyphes foncées enchevêtrées) et de plaques blanches. Les apothécies, organes produisant des spores, n'ont jamais été observées dans les populations de l'espèce en Amérique du Nord. La lobaire réticulée est une espèce phare pour un ensemble de lichens et de bryophytes épiphytes rares et peu communs qui dépendent des forêts humides anciennes en Colombie-Britannique, dont plusieurs ont une répartition inhabituelle fragmentée entre les régions côtière et intérieure.

### Répartition

En Amérique du Nord, l'aire de répartition de la lobaire réticulée s'inscrit entièrement dans les limites géographiques de l'Alaska et de la Colombie-Britannique. La portion canadienne de l'aire de répartition de l'espèce représente plus de 50 % de sa répartition spatiale totale en Amérique du Nord. La lobaire réticulée pousse aussi dans les régions tropicales et subtropicales d'Asie, du sous-continent indien, d'Océanie et d'Afrique. Au Canada, l'aire de répartition principale de la lobaire réticulée se trouve dans la région de Kispiox, dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique.



Occurrences de la lobaire réticulée (*Lobaria retigera*) en Colombie-Britannique

Source : Adaptation de COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la lobaire réticulée (*Lobaria retigera*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xiii + 71 p.

## Habitat

Au Canada, la lobaire réticulée ne se rencontre que dans les forêts humides matures ou anciennes, à des altitudes inférieures à 1000 m. L'absence de sécheresses estivales constitue une caractéristique clé de l'habitat de l'espèce. En Colombie-Britannique, les forêts matures ou anciennes des régions océaniques et continentales humides répondent à cette caractéristique. Les trois sous-populations canadiennes se situent dans les zones biogéoclimatiques côtière à pruche de l'Ouest (CWH) et intérieure à thuya et à pruche (ICH). L'espèce colonise les rameaux et les branches de la pruche de l'Ouest ainsi que les chicots penchés et les troncs morts, mais elle a été observée sur d'autres espèces de conifères, notamment le thuya géant, le sapin subalpin et le sapin gracieux. Elle pousse parfois sur des aulnes et des saules âgés, particulièrement ceux qui possèdent une écorce rugueuse.

## Biologie

La lobaire réticulée produit des propagules asexuées, nommées isidies, qui seraient dispersées à l'échelle locale par la pluie et les animaux. La dispersion des isidies pourrait représenter un facteur limitatif pour l'espèce, et celle-ci ne produit pas de structures sexuées (apothécies) en Amérique du Nord, de sorte qu'il n'y a pas de dispersion d'ascospores (mycobionte) sur de longues distances. De plus, dans les forêts

côtières, le manque de substrat disponible associé à la couverture de mousses et d'hépatiques concurrentes représente une contrainte majeure. Le photobionte de la lobaire réticulée est une cyanobactérie du genre *Nostoc*.



Photo : © Stephen Sharnoff

## Taille et tendances des populations

L'aire de répartition canadienne de la lobaire réticulée se limite à trois régions géographiques en Colombie-Britannique : (1) la zone biogéoclimatique ICH de l'intérieur (2) la zone biogéoclimatique ICH du Nord-Ouest et (3) la zone biogéoclimatique CWH de la région côtière. Les trois sous-populations comptent respectivement environ 150, 58 000 et 100 thalles, selon les thalles dénombrés et la modélisation de l'habitat. Certaines occurrences ne comptent qu'un seul thalle, alors que l'occurrence où l'espèce est la plus abondante compte plus de 2000 thalles et se trouve dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique, dans l'aire de répartition principale de l'espèce. Des observations donnent à penser que trois occurrences sont disparues, et 21 autres occurrences, principalement dans le Nord-Ouest de la province, risquent de disparaître au cours des deux ou trois prochaines générations (40-60 ans), en raison de l'exploitation forestière et des effets de bordure connexes. De nombreux arbres sur lesquels une abondance de thalles de la lobaire réticulée a été observée dans le cadre de relevés préalables à la récolte menés en 2015 et en 2016 dans des blocs de coupe prévus dans la vallée de la Kispox ont été désignés pour la création d'aires sauvages de conservation des arbres (avec une zone tampon de 35 m autour des arbres). Cependant, la survie de ces thalles est incertaine, car l'espèce est très sensible aux changements du microclimat associés aux effets de bordure.

## Menaces et facteurs limitatifs

La lobaire réticulée est limitée par la disponibilité de l'habitat convenable (forêts humides matures ou anciennes) et sa faible capacité de dispersion. L'abondance des forêts de cèdres et de pruches matures ou anciennes humides et pluvieuses a diminué avec l'expansion progressive de l'exploitation forestière. Les infestations d'arpenteuse de la pruche de l'Ouest et les incendies représentent des menaces additionnelles qui, selon les prévisions, devraient augmenter en gravité et en fréquence à cause de la hausse des températures moyennes annuelles associée au réchauffement climatique. Les effets cumulatifs de l'exploitation forestière, des changements climatiques, des infestations d'insectes et des incendies devraient entraîner des déclin du nombre d'individus matures de l'espèce au cours des deux ou trois prochaines générations.

## Protection, statuts et classements

La lobaire réticulée est inscrite sur la liste bleue de la Colombie-Britannique. Au Canada, quinze occurrences existantes de la lobaire réticulée se trouvent dans des parcs ou des aires protégées, dont huit dans le parc provincial Ancient Forest/Chun T'oh Whudujut, qui a récemment été créé dans le cours supérieur de la vallée du Fraser. Les 41 autres occurrences se trouvent sur des terres de la Couronne, où elles ne bénéficient pour la plupart d'aucune protection à long terme contre l'exploitation forestière ou d'autres perturbations. Certaines profitent d'une protection limitée dans des zones d'aménagement de forêt ancienne (Old Growth Management Areas [OGMA]) ou dans des zones de rétention d'arbres ayant une valeur pour des espèces sauvages. La lobaire réticulée est également présente en Alaska, où elle est cotée S2S3 (en péril ou vulnérable).

Source : COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la lobaire réticulée (*Lobaria retigera*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xiii + 71 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Moucherolle à côtés olive

Photo : © John D. Reynolds



### Nom scientifique

*Contopus cooperi*

### Taxon

Oiseaux

### Statut du COSEPA

Préoccupante

### Aire de répartition canadienne

Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut, Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador

### Justification de la désignation

La population canadienne de cet oiseau chanteur forestier répandu a subi un déclin substantiel à long terme, mais le taux de déclin a ralenti au cours de la dernière décennie. La perte d'habitat d'hivernage dans le nord de l'Amérique du Sud est probablement la menace la plus importante auquel fait face cet insectivore aérien, mais l'espèce pourrait également être touchée par les changements dans les aires de reproduction, comme les effets de l'altération des régimes d'incendie et des changements climatiques sur la qualité de l'habitat de nidification ainsi que la réduction de l'abondance et de la disponibilité des insectes volants. Des préoccupations demeurent au sujet de l'espèce étant donné que la plupart de ces menaces se poursuivent et que celles liées aux changements climatiques pourraient augmenter.

### Description et importance de l'espèce sauvage

Le Moucherolle à côtés olive (*Contopus cooperi*) est un passereau de taille moyenne, d'une longueur de 18 à 20 cm. Les adultes ont les parties supérieures d'un brunâtre-olive profond, alors que la gorge, le centre de la poitrine, le ventre et les tectrices sous-caudales sont blanchâtres, le fort contraste avec la coloration foncée des flancs et des côtés de la poitrine donnant l'impression que l'oiseau porte une veste. Des touffes blanches se trouvent de chaque côté du croupion sont aussi souvent visibles au-dessus des ailes. Les ailes sont foncées et présentent des barres alaires pâles indistinctes, et le bec est gros. Cet oiseau a l'habitude de se percher bien en vue à la cime d'arbres ou de chicots de grande taille dans ses périodes d'alimentation, d'où on peut l'entendre pousser son chant distinctif – un sifflement puissant de trois notes qui, aux oreilles d'un anglophone, semble dire *Quick, THREE BEERS!*

### Répartition

Le Moucherolle à côtés olive est une espèce migratrice largement répartie, dont 53 % de l'aire de reproduction couvre la plus grande part du territoire boisé du Canada, le reste se trouvant dans l'ouest et le nord-est des États-Unis. Sa répartition hivernale est concentrée dans le nord de l'Amérique du Sud, particulièrement dans le nord des Andes en Colombie, en Équateur et au Pérou, mais également dans l'ouest du Brésil, au Vénézuéla et en Bolivie. Cet oiseau hiverne aussi occasionnellement dans d'autres régions de hautes terres au Mexique et en Amérique centrale, dont des régions du Guatemala, du Belize, du Honduras et du Costa Rica.



Répartition mondiale du Moucherolle à côtés olive

Source : Adaptation de Altman and Sallabanks 2012; Partners In Flight Science Committee 2013a; Haché *et al.* 2014

## Habitat

Le Moucherolle à côtés olive est très souvent associé aux lisières de forêts conifériennes ou mixtes renfermant des arbres ou des chicots de grande taille qui lui servent de perchoir, au voisinage de milieux ouverts ou en forêt brûlée où des chicots ou des arbres sont demeurés sur pied. En environnement naturel, ces habitats peuvent comprendre des peuplements forestiers matures ouverts à semi-ouverts, ainsi que des peuplements matures comportant des lisières proches de zones humides (p. ex. rivières, muskeg, tourbières, marécages), de brûlis, d'ouvertures créées par des infestations d'insectes, de landes ou d'autres types d'ouvertures. L'espèce utilise aussi des peuplements forestiers adjacents à des ouvertures créées par l'homme (p. ex. coupes à blanc, peuplements éclaircis, et brûlages dirigés). Certaines données limitées indiquent que les oiseaux nichant dans des habitats exploités ont un succès reproductif plus faible que ceux nichant au voisinage d'ouvertures naturelles (p. ex. zones brûlées). Dans les Rocheuses et plus à l'ouest, on trouve le Moucherolle à côtés olive dans des forêts à végétation clairsemée depuis le niveau de la mer jusqu'à 2 250 m d'altitude, à proximité de bordures de milieux humides, tandis que vers l'est, on le trouve très souvent près de zones humides ou dans des brûlis récents.

## Biologie

Le Moucherolle à côtés olive est un insectivore aérien qui, pour s'alimenter, effectue généralement de courts vols en s'élançant depuis un haut perchoir pour attraper des insectes en vol. La période d'incubation et d'élevage au nid peut s'étendre au Canada de

la fin de mai ou de la mi-juin jusqu'au début ou au milieu d'août, selon la latitude. Les Moucherolles à côtés olive arrivent dans leurs lieux de reproduction du Canada entre avril et juin, principalement autour de la mi-mai. Ils sont socialement monogames, et leurs territoires sont de grande taille, soit de 10 à 20 ha. Les nids sont habituellement construits dans des conifères. La taille moyenne des couvées est de trois œufs, et une seule nichée est élevée par an. Le succès de nidification varie de 30 % à 65 %, selon la région et le type d'habitat. La renidification est commune en cas d'échec de la première couvée. Il a été observé que la longévité de l'espèce est d'au moins sept ans. La migration automnale débute à la fin de juillet, la plupart des oiseaux s'envolant vers leurs quartiers d'hiver entre la mi-août et le début de septembre.

## Taille et tendances des populations

Les données du Relevé des oiseaux nicheurs d'Amérique du Nord (BBS) indiquent des baisses de l'effectif canadien de Moucherolles à côtés olive; la baisse dans le court terme n'est pas significative (baisse annuelle moyenne de 2,1 % pour la période 2006-2016, ce qui équivaut à une baisse cumulative de 19 %), mais celle dans le long terme l'est (baisse annuelle moyenne de 2,8 % pour la période 1989-2016, et déclin cumulatif de 72 % depuis 1970). Les plus fortes baisses tant dans le court terme que dans le long terme ont été observées au Nouveau-Brunswick, en Colombie-Britannique, au Manitoba et au Yukon. Un autre grand ensemble de données (celui du Projet de modélisation de l'avifaune boréale) ne montre pas de baisse d'effectif entre 1997 et 2013.

Certaines stations de surveillance des migrations rapportent des tendances à la baisse, mais les données issues de telles stations sont rares. Dans la portion étatsunienne de l'aire de reproduction, des données indiquent des retractions de la répartition de l'espèce vers le nord en Californie, au New Hampshire et dans l'État de New York. De manière générale, les données indiquent que les baisses se sont poursuivies au cours de la dernière décennie; le taux de déclin a cependant été, en moyenne, légèrement inférieur par rapport aux périodes précédentes.

## Menaces et facteurs limitatifs

La perte de forêt dans les quartiers d'hiver de l'espèce en Amérique centrale et en Amérique du Sud pourrait être la principale cause des baisses d'effectifs observées. Les oiseaux insectivores ont globalement connu des baisses d'effectifs, probablement associées aux baisses généralisées des populations d'insectes, à l'utilisation de pesticides (particulièrement les néonicotinoïdes), et aux changements de la disponibilité de proies durant la période de reproduction résultant possiblement des changements climatiques. La perte ou la dégradation d'habitat affectent probablement cette espèce aussi bien dans ses lieux de reproduction que dans ses quartiers d'hiver. Dans les lieux de reproduction, ce problème découle de l'exploitation forestière, de perturbations anthropiques comme le développement et les corridors de service, et de l'altération des régimes d'incendie liée aux changements climatiques et à l'intervention humaine directe (suppression des incendies), facteurs qui peuvent tous réduire la qualité de l'habitat et affecter le succès de nidification.

## Protection, statuts et classements

Le Moucherolle à côtés olive est classé par NatureServe G4 (apparemment non en péril) à l'échelle mondiale et aux États-Unis, et N3 (vulnérable) au Canada. Les cotes provinciales et territoriales pour la période de reproduction (à l'exclusion du Nunavut, où la cote n'a pas été établie) varient de S1S3 à S4 (gravement en péril à apparemment non en péril). Toutes les cotes régionales ont été changées dans le sens d'une plus grande précarité de l'espèce depuis la dernière évaluation du COSEPAC, réalisée en 2007. Dans la liste rouge de l'UICN, l'espèce a été classée « quasi menacée » en 2012, puis de nouveau en 2016. Le Moucherolle à côtés olive est protégé au Canada en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (2002), où il figure en tant qu'espèce menacée à l'annexe 1. Il figure également dans la législation sur les espèces en péril du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador. Il est aussi protégé au Canada en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrants*, et aux États-Unis et au Mexique en vertu de pièces législatives semblables à cette dernière.

Source : COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Moucherolle à côtés olive (*Contopus cooperi*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xii + 62 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Pic à tête rouge

Photo : © U.S. Fish & Wildlife Service – SARB



### Nom scientifique

*Melanerpes erythrocephalus*

### Taxon

Oiseaux

### Statut du COSEPAC

En voie de disparition

### Aire de répartition canadienne

Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec

### Justification de la désignation

Ce pic à plumage éclatant, qui habite dans des forêts de feuillus ouvertes, a connu un déclin démographique important sur une longue période. Ce déclin est principalement lié à la réduction de la qualité de l'habitat de reproduction, notamment la perte d'arbres morts sur pied nécessaires pour se reproduire, attraper des mouches et cacher de la nourriture. Parmi les autres menaces figure la compétition accrue pour les sites de nidification exercée par des espèces d'oiseaux indigènes et non indigènes. La population canadienne compte maintenant probablement moins de 6 000 individus matures, lesquels se trouvent presque tous au Manitoba et en Ontario. L'espèce ne semble pas autosuffisante, et les déclins continus pourraient s'accroître étant donné que les effectifs sont également à la baisse dans les zones adjacentes de l'aire de répartition des États-Unis.

## Description et importance de l'espèce sauvage

Le Pic à tête rouge est un oiseau de taille moyenne qui mesure environ 20 cm de long. Il est facile à reconnaître grâce au rouge qui colore sa tête, son cou, sa gorge et le haut de sa poitrine, ce qui contraste avec les parties inférieures blanches et les parties supérieures noires de son corps. De grandes taches blanches, formées par les rémiges secondaires et tertiaires intérieures, sont visibles sur les ailes lorsqu'il est en vol. Le Pic à tête rouge est sexuellement monomorphe, ce qui rend les mâles et les femelles impossibles à distinguer à l'œil nu. Les juvéniles sont reconnaissables au plumage bigarré de leur tête, de leur cou et de la partie supérieure de leur poitrine, dont la couleur varie de gris brunâtre à cramoisi moucheté.

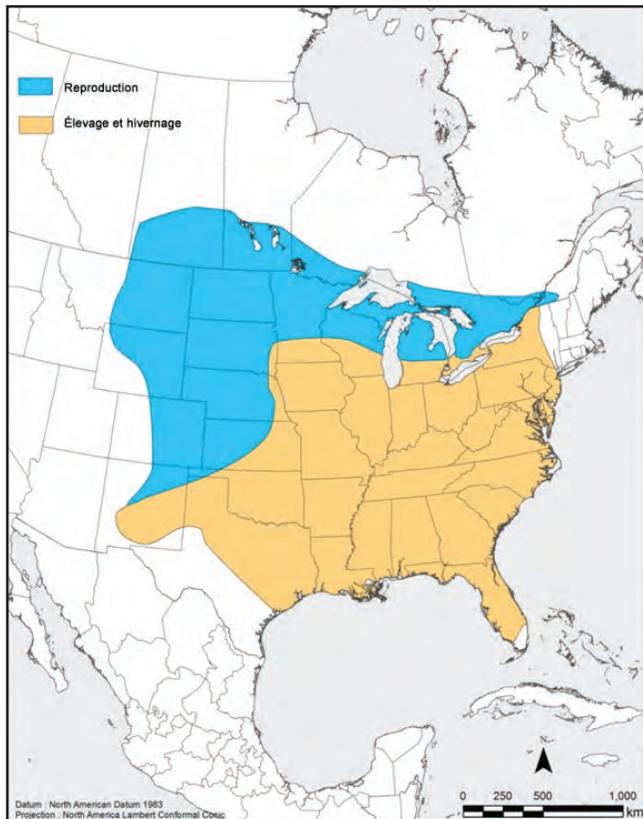
Le Pic à tête rouge joue un rôle écologique important au sein des écosystèmes de forêts décidues dans l'ensemble de son aire de répartition. En tant qu'excavateur primaire, il creuse de nombreux trous de nids dont un grand nombre peut être réutilisé ensuite par d'autres espèces, y compris des nicheurs secondaires de cavités, des mammifères, des insectes et des amphibiens. La création de cavités participe également à la détérioration d'arbres morts sur pied en bois mort au sol, une étape importante du cycle de l'écosystème forestier. De plus, comme l'espèce dépend des glands, elle contribue de façon considérable aux écosystèmes de forêts décidues de l'est de l'Amérique du Nord en dispersant de grandes quantités de glands et de faines lorsqu'elle s'alimente ou constitue des réserves de nourriture.



Photo : © Corel Corporation – SARB

## Répartition

Le Pic à tête rouge n'est présent qu'en Amérique du Nord. Au Canada, son aire de répartition comprend principalement le sud du Manitoba et de l'Ontario, ainsi que quelques zones en Saskatchewan et dans le sud du Québec. Aux États-Unis, elle s'étend depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'aux Grandes Plaines et jusqu'en Floride et dans les États du golfe du Mexique. L'espèce, partiellement migratrice, quitte habituellement la partie septentrionale de son aire de répartition pour hiverner aux États-Unis, bien que la dynamique varie grandement d'une année à l'autre et puisse être influencée par l'abondance de poissons.



Aire de répartition du Pic à tête rouge en Amérique du Nord

Source : Adaptation de COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Pic à tête rouge (*Melanerpes erythrocephalus*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xii + 69 p.

## Habitat

Le Pic à tête rouge se trouve dans une variété de milieux boisés, notamment les forêts décidues, les boisés ouverts, les parcs, les terrains de golf, les cimetières, les zones agricoles et urbaines boisées, les prairies de type savane ayant des arbres clairsemés, les forêts riveraines, les milieux humides, les

étangs de castors, les zones brûlées, de même qu'en lisière de forêts et en bordure de routes. Durant la période de reproduction, les branches mortes et les chicots sont essentiels à la nidification, et un couvert dégagé est préférable.

## Biologie

Le Pic à tête rouge est une espèce monogame, et quelques événements de nidification coopérative ont été recensés. La période de nidification du Pic à tête rouge s'étend approximativement de la deuxième semaine de mai à la troisième semaine d'août. La femelle pond entre 3 et 10 œufs, le nombre habituel étant de 4 à 7 œufs. L'incubation dure de 12 à 14 jours, et les oisillons restent au nid de 24 à 27 jours. Le Pic à tête rouge est un omnivore généraliste. Il se nourrit de graines, de noix, de baies et d'autres fruits, d'insectes et d'autres invertébrés, et même d'œufs et d'oisillons d'autres oiseaux. Il est également un chasseur d'insectes redoutable et, en été, il consacre la plupart de son temps de recherche de nourriture à capturer des insectes au vol. Il est l'une des quatre seules espèces de pics au monde qui cachent couramment de la nourriture, et la seule espèce connue qui couvre ses réserves alimentaires.

## Taille et tendances des populations

Selon le Relevé des oiseaux nicheurs (BBS), la population de Pics à tête rouge au Canada comporterait environ 6000 individus matures, soit 3000 couples nicheurs. Cependant, les atlas des oiseaux nicheurs (BBA) provinciaux de l'Ontario, du Manitoba et du Québec (il n'y a pas de données pour la Saskatchewan, lesquelles seraient probablement négligeables) suggèrent tous une estimation plus faible, soit de 4000 à 4500 individus matures au Canada. Ces sources sont considérées comme étant probablement plus fiables pour cette espèce que les données du BBS.

Les données à long terme du BBS indiquent un taux de déclin annuel significatif de 1,88 % (intervalle de crédibilité [IC] à 95 % : -3,91, -0,16) entre 1970 et 2016 pour le Pic à tête rouge, ce qui équivaut à une diminution de la population totale de 58,2 % (IC à 95 % : -84,0, -7,0). Les populations de l'Ontario sont touchées par le déclin le plus important, soit un taux de déclin annuel significatif de 3,42 % (IC à 95 % : -5,00, -1,42) entre 1970 et 2016, pour une diminution totale de 79,8 % (IC à 95 % : -90,6, -48,1). Pour la plus récente période de 3 générations (2004 à 2016),

la tendance pour le Canada est de -1,44 % par année (IC à 95 % : -6,19, 3,50). Cependant, l'intervalle de confiance élevé met en évidence une variabilité considérable d'année en année, et le taux de déclin annuel moyen au cours de la période de 3 générations est demeuré similaire à l'estimation à long terme, laquelle correspond à un déclin de 20 % sur 3 générations (12 ans).

### Menaces et facteurs limitatifs

Les principales menaces pesant sur le Pic à tête rouge sont la dégradation de l'habitat et les modifications de l'écosystème, notamment la perte d'arbres morts sur pied nécessaires pour se reproduire, attraper des mouches et cacher de la nourriture. Cette perte est principalement causée par la suppression de nuisances qui peuvent mener à la création d'arbres morts sur pied (comme le feu), par l'enlèvement de bois mort pour des questions esthétiques, par des activités de récolte ou par d'autres modifications à l'écosystème effectuées par l'homme qui réduisent le nombre d'arbres morts sur pied. D'autres menaces pèsent sur l'espèce, y compris la compétition par interférence pour les sites de nidification avec l'Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*), la perte de hêtres à grandes feuilles (*Fagus grandifolia*) à cause de la maladie corticale du hêtre, la dégradation de l'habitat due à une intensification de l'agriculture ou à des changements en matière de gestion agricole, la mortalité causée par une collision avec des structures ou des véhicules, et une possible exposition aux produits chimiques. Le Pic à tête rouge peut aussi être limité dans son potentiel de rétablissement en raison de son taux de fécondité peu élevé et de la nature éphémère du bois très décomposé dont il dépend en tant que faible excavateur primaire. Les tendances démographiques fortement à la baisse dans plusieurs États adjacents donnent à penser que le potentiel d'immigration de populations provenant des États-Unis est en déclin.

### Protection, statuts et classements

Le Pic à tête rouge est protégé au Canada par deux lois, soit la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et la *Loi sur les espèces en péril* (en tant qu'espèce menacée), et dans les provinces par la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* du Québec (en tant qu'espèce menacée), la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition* de l'Ontario (en tant qu'espèce préoccupante) et la *Loi sur les espèces et les écosystèmes en voie de disparition* du Manitoba (en tant qu'espèce menacée).

Le Pic à tête rouge ne figure pas sur la liste fédérale de l'*Endangered Species Act* des États-Unis, mais est désigné par six États et protégé en vertu du *Migratory Bird Treaty Act*. L'espèce est aussi reconnue comme étant en péril à l'échelle de son aire de répartition selon plusieurs classements non juridiques, et elle figure notamment sur la liste rouge de l'IUCN (en tant qu'espèce quasi menacée), dans la base de données d'évaluation des espèces de Partenaires d'envol (en tant qu'espèce commune connaissant un déclin marqué) et sur la liste de surveillance jaune « D » dans la révision de 2016 du Plan de conservation des oiseaux terrestres de Partenaires d'envol. Au Canada, la plus grande partie de l'habitat convenable du Pic à tête rouge se trouve sur des terres privées, et une étendue d'habitat est protégée dans des parcs publics ou gérés et détenus par les gouvernements fédéral ou provinciaux. Quelques Pics à tête rouge sont présents dans des zones importantes pour la conservation des oiseaux, particulièrement au Manitoba.

Source : COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Pic à tête rouge (*Melanerpes erythrocephalus*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xii + 69 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Polyspire rayé



Photo : © A. Nicolai

### Nom scientifique

*Webbhelix multilineata*

### Taxon

Mollusques

### Statut du COSEPAC

En voie de disparition

### Aire de répartition canadienne

Ontario

### Justification de la désignation

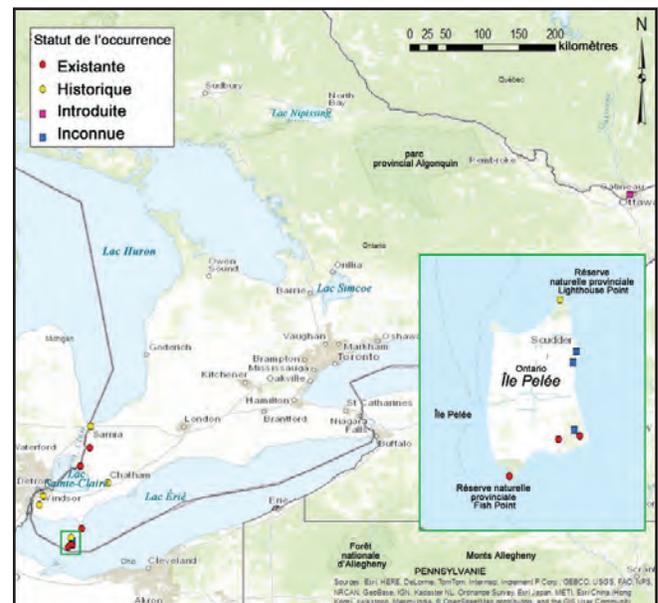
Ce gros escargot terrestre est présent sur l'île Pelée, dans le lac Érié, et dans trois sites des terres continentales du sud-ouest de l'Ontario : parc national de la Pointe-Pelée, île Walpole et réserve de conservation Bickford Oak Woods. L'espèce semble avoir disparu de quatre autres sites historiquement connus des terres continentales et d'au moins un site de l'île Pelée. L'altération et la perte d'habitat causées par l'humain ont entraîné le déclin et l'isolement de la population. Parmi les menaces figurent les phénomènes météorologiques extrêmes (p. ex. sécheresses), les brûlages dirigés et les perturbations humaines (c.-à-d. piétinement pendant que l'espèce s'alimente dans des sentiers lorsque les conditions sont humides). Les Dindons sauvages dans l'île Pelée et le parc national de la Pointe-Pelée pourraient également se nourrir de cet escargot.

## Description et importance de l'espèce sauvage

Le polyspire rayé est un gros escargot terrestre (largeur de la coquille de l'adulte variant de 2,0 à 2,5 cm) dont la coquille jaune pâle, mince, ronde, mais légèrement aplatie, présente des bandes spiralées de couleur plus foncée. Cette espèce fait partie de la faune unique de la forêt carolinienne au Canada, et elle a une importance particulière pour le fonctionnement de l'écosystème par l'intermédiaire du cycle des éléments nutritifs. La population établie à la limite de l'aire de répartition de l'espèce au Canada est importante pour assurer la conservation de l'espèce à l'échelle mondiale.

### Répartition

La répartition du polyspire rayé s'étend vers le sud depuis le sud de l'Ontario jusqu'au Tennessee, dans l'est, et au Nebraska, dans l'ouest. Au Canada, on sait que l'espèce est actuellement présente dans les zones suivantes du sud-ouest de l'Ontario : île Pelée, parc national de la Pointe-Pelée, île Walpole, et réserve de conservation Bickford Oak Woods. L'espèce semble avoir disparu de Sarnia, de la zone de protection de la nature Devonwood, de Chatham, et du camp scout de Canard River près de Windsor.



Répartition du polyspire rayé (*Webbhelix multilineata*) en Ontario.

Adaptation de COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le polyspire rayé (*Webbhelix multilineata*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xii + 70 p.

## Habitat

Le polyspire rayé vit dans la forêt humide des basses terres, en bordure de zones périodiquement inondées (marais ou marécages) ou dans des endroits continuellement humides. Ces forêts humides sont peuplées de chênes, de caryers, et d'érables, et ont une riche couche de litière composée, entre autres, de troncs d'arbres, d'écorce, de feuilles et de brindilles.

L'habitat potentiel (où l'espèce a été observée, malgré que la zone entière n'ait pas fait l'objet de recherches) totalise plus de 2 000 ha et est principalement constitué de forêts anciennes. L'île Pelée est en grande partie aménagée pour l'agriculture, et la perte d'habitat s'est produite dans le passé. Les zones protégées sur l'île et les terres continentales sont gérées au moyen d'éclaircies mécaniques ou de brûlages dirigés pour lutter contre les espèces envahissantes et améliorer l'habitat des espèces en péril. L'habitat dans tous les sites est entouré de terres arables non convenables pour l'espèce ou d'eau.

## Biologie

Le polyspire rayé est un escargot pulmoné (capable de respirer dans l'air), à hermaphrodisme simultané (possédant des organes reproducteurs mâle et femelle) et ovipare. On sait peu de choses au sujet du cycle vital de l'espèce au Canada. L'accouplement a probablement lieu au milieu du printemps et au milieu de l'été, et la ponte, à la fin du printemps et à la fin de l'été. L'hibernation s'effectue entre le début du mois d'octobre et le mois d'avril dans les régions tempérées. Le polyspire rayé résiste au gel et peut survivre aux hivers rigoureux, mais sa résistance au froid diminue au printemps. En été, les individus pourraient entrer en dormance, mais seulement durant les longues périodes de sécheresse, parce qu'ils sont généralement actifs par temps chaud. La maturité sexuelle est vraisemblablement atteinte à l'âge de 2-3 ans. La durée d'une génération est probablement de 4 ans. L'espèce se nourrit principalement de plantes fraîches, comme les semis d'arbres en germination, et peut traverser des routes et se déplacer dans l'habitat modifié par l'activité humaine à la recherche de nourriture. Cependant, la dispersion active, qui permet la colonisation de nouvelles zones, s'effectue sur une distance de quelques dizaines de mètres sur plusieurs années, et l'espèce ne se rencontre pas sur les terres agricoles. La dispersion passive,

par l'inondation des cours d'eau ou le transport par les oiseaux, est possible sans toutefois avoir été documentée. Rien n'indique que l'espèce soit transportée par les humains.

## Taille et tendances des populations

Le polyspire rayé se rencontre généralement en grands nombres à l'échelle locale, mais son abondance et sa répartition en Ontario sont extrêmement hétérogènes et dépendent de la densité de microsites humides. La taille de la population semble petite, et des escargots ont été observés seulement dans des zones humides en 2016, vraisemblablement à cause de la sécheresse survenue en août de cette année-là. Un changement s'est produit dans la composition de la communauté de gastéropodes en terrain plus élevé en 2016 comparativement à sa composition en 2013-2015, compte tenu de l'absence du polyspire rayé. La distribution des classes de taille était normale, et elle était la même au parc national de la Pointe-Pelée et sur l'île Pelée. Le recrutement a été observé dans la plupart des sites où l'on a rencontré l'espèce. On ne sait rien sur la structure génétique de la population. Une immigration de source externe (provenant de l'extérieur du Canada) n'est pas possible, étant donné que le lac Érié et la rivière Sainte-Claire y font obstacle.

## Menaces et facteurs limitatifs

Une faible capacité de dispersion, une faible résistance physiologique à la fluctuation de facteurs environnementaux tels que la température et l'humidité, et la prédation par les Dindons sauvages dans le parc national de la Pointe-Pelée sont des facteurs limitatifs. Les menaces pesant sur l'espèce sont, entre autres, les changements climatiques (sécheresses, changements des régimes de gel), les modifications des systèmes naturels (brûlages dirigés sur l'île Pelée) ainsi que les intrusions et perturbations humaines (piétinement). Parmi les autres menaces qui pèsent sur l'espèce, on note les corridors de transport et de service, la pollution et les espèces envahissantes. Selon la menace ou la combinaison de menaces, on compte de quatre à six localités.

## Protection, statuts et classements

Aucune désignation juridique n'est attribuée au polyspire rayé. L'espèce est classée par NatureServe comme étant non en péril à l'échelle mondiale et non

en péril à l'échelle nationale aux États-Unis, mais elle est classée comme étant en péril-vulnérable au Canada et en Ontario. En Ontario, la majeure partie de l'aire de répartition de l'espèce est située sur des terres protégées gérées par Parcs Canada, Conservation de la nature Canada ou le ministère des Richesses naturelles et des Forêts de la province.

Source : COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le polypaire rayé (*Webbhelix multilineata*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xii + 70 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Salamandre sombre des montagnes (population des Appalaches)



Photo : © David Green

Changement de nom, espèce présentement inscrite à l'annexe 1 de la LEP comme Salamandre sombre des montagnes (Population des Grands Lacs et du Saint-Laurent).

### Nom scientifique

*Desmognathus ochrophaeus*

### Taxon

Amphibiens

### Statut du COSEPAC

En voie de disparition

### Aire de répartition canadienne

Québec

### Justification de la désignation

Cette salamandre, dont les larves sont aquatiques, est présente dans des ruisseaux, des cascades, des sources et des zones de suintement en milieu forestier, là où il y a abondance d'abris sous forme de crevasses entre les pierres, les billes de bois ou les litières de feuilles. Son entière distribution canadienne est confinée à une petite zone du mont Covey Hill, au Québec, et est isolée des autres populations du Canada et des États-Unis. La petite aire de répartition rend la salamandre très vulnérable aux fluctuations environnementales, aux événements fortuits et aux effets de diverses activités humaines. Tous les cours d'eau occupés proviennent de la même source d'eau, ce qui les rend vulnérables à toute activité ou à tout événement qui entraînerait la

sécheresse de l'habitat ou la contamination de la source d'eau. Au cours de la dernière décennie, une intensification des activités de relevé a permis de mieux délimiter les zones occupées et de définir les menaces, mais des menaces importantes demeurent, et le risque pour la population a augmenté à cause d'une demande croissante en eau.

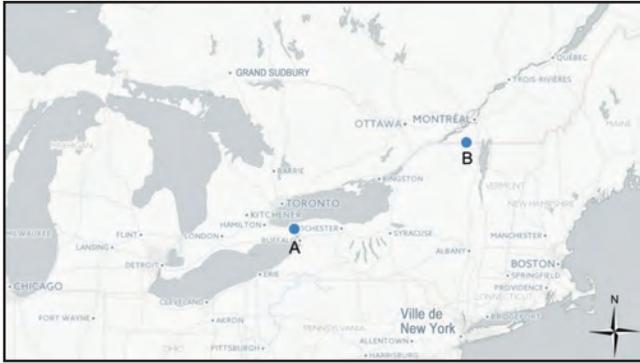
### Description et importance de l'espèce sauvage

La salamandre sombre des montagnes est membre de la famille des Phéthodontidés, salamandres dépourvues de poumons. Les adultes mesurent de 70 à 100 mm au total, et possèdent une bande médiodorsale droite et claire qui s'étend de la tête à la queue et dont les marges sont bordées de pigments très foncés. Typiquement, cette bande dorsale est pourvue d'une rangée centrale de points foncés qui prennent l'apparence de chevrons.

### Répartition

La salamandre sombre des montagnes se trouve dans le système de la chaîne de montagnes des Appalaches, dans l'est de l'Amérique du Nord. Au Canada, sa répartition se limite à deux populations isolées, une au Québec et l'autre en Ontario, toutes deux situées près de la frontière avec les États-Unis. Une seule mention historique de l'espèce au Nouveau-Brunswick serait attribuable à une erreur d'identification.

L'espèce fut découverte pour la première fois au Québec en 1988. Elle y occupe plusieurs ruisseaux et zones de suintement du versant nord du mont Covey Hill, dans une zone d'occurrence de 56 km<sup>2</sup>. Une deuxième population a été découverte en 1989 en Ontario, bien que l'espèce n'y ait été reconnue qu'en 2004. Des relevés réalisés en 2010 ont mené à la découverte d'une seconde localité, à environ 350 m de la première. La population ontarienne compte maintenant deux localités, soit deux ruisseaux isolés dans la gorge du Niagara qui couvrent une zone d'occurrence de seulement 4 km<sup>2</sup>.



Aire de répartition canadienne de la salamandre sombre des montagnes.

Source : OSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEAC sur la salamandre sombre des montagnes (*Desmognathus ochrophaeus*), population des Appalaches et population carolinienne, au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa. xvi + 107 p.

## Habitat

La salamandre sombre des montagnes vit près de petits ruisseaux à faible débit, de sources, de zones de suintement et d'affleurements rocheux humides aux eaux froides et bien oxygénées, dans des milieux forestiers de haute altitude. De façon générale, les salamandres se trouvent sous des objets (pierres, matière ligneuse au sol, mousse ou litière de feuilles) ou dans des refuges souterrains humides à proximité de l'eau. Ces milieux les aident à se protéger contre la prédation et la déshydratation et constituent des abris pour le repos, l'alimentation, la ponte et le développement des larves. L'hibernation a lieu dans des refuges souterrains constamment alimentés en eau.

## Biologie

Le cycle vital de l'espèce est complexe et, contrairement à de nombreuses salamandres de la famille des Pléthodontidés, comprend un stade larvaire aquatique. La durée du stade larvaire varie de quelques jours à plusieurs mois, selon l'humidité, la température et la disponibilité de la nourriture, et les larves se métamorphosent lorsqu'elles atteignent une longueur museau-cloaque (LMC) de 10 à 18 mm. La maturité sexuelle est généralement atteinte vers la troisième ou la quatrième année de vie, lorsque les mâles et les femelles atteignent une longueur totale respective de 70 mm (LMC de 37 mm) et de 73 mm (LMC de 30 mm). Les femelles pondent de 8 à 24 œufs et demeurent avec eux jusqu'à l'éclosion, qui se produit à l'automne et au printemps. Le taux de survie est

élevé en début et en milieu de vie. Les individus ont une espérance de vie moyenne de 7 ans, mais peuvent vivre jusqu'à 15 ans. La durée d'une génération serait d'approximativement 5 ans.

Chez les adultes, l'échange de gaz respiratoires se produit par la peau; ainsi, les salamandres sont très vulnérables à la déshydratation. Cette contrainte impose de longues périodes d'inactivité durant les périodes sèches, lors desquelles l'espèce demeure cachée dans des refuges humides. L'espèce est généraliste et chasse à l'affut, et peut tolérer de longues périodes de jeûne. Elle est la proie de carabes, d'écrevisses, de couleuvres, de petits mammifères et d'oiseaux. Les salamandres individuelles occupent un petit domaine vital (moins de 1 m<sup>2</sup>) de mai à septembre; si elles sont délogées, elles peuvent trouver un autre domaine vital à des distances pouvant aller jusqu'à 30 m. Elles peuvent se déplacer dans le sol vers des sources pour s'alimenter ou se reproduire et pour éviter la prédation ou la compétition. Les salamandres suivent généralement les ruisseaux vers l'amont, et demeurent à proximité de refuges humides.



Photo : © Alexandra Rutherford

## Taille et tendances des populations

Malgré les travaux de recherche considérables visant à localiser des salamandres sombres au Canada, l'aire de répartition de la salamandre sombre des montagnes est extrêmement restreinte, et les petites populations sont vulnérables à diverses menaces anthropiques et à des phénomènes environnementaux stochastiques. Les deux populations canadiennes sont complètement isolées l'une de l'autre, et il n'y a aucune possibilité d'échange avec les populations des États-Unis. Les deux populations canadiennes sont très petites

(probablement pas plus de 1 000 et de 100 individus matures dans la population des Appalaches et la population carolinienne, respectivement), mais on ne dispose d'aucune estimation robuste à ce sujet. Aucune tendance démographique ne peut être déterminée à partir des données disponibles.

### Menaces et facteurs limitatifs

Les activités qui pourraient compromettre l'approvisionnement et la qualité de l'eau dans l'habitat de la salamandre sombre des montagnes constituent les menaces les plus importantes pesant sur l'espèce au Canada. L'abaissement de la nappe phréatique et l'altération des cours d'eau alimentant les ruisseaux occupés pourraient détruire l'habitat et nuire aux déplacements et à l'existence des salamandres. La contamination de l'eau souterraine et de l'eau de surface par des effluents découlant d'activités agricoles et sylvicoles, du ruissellement de zones urbaines ou industrielles et/ou de polluants atmosphériques pourrait réduire la qualité de l'eau. Dans la gorge du Niagara, des glissements de terrain et des coulées de boue pourraient réduire ou détruire l'habitat de l'espèce. Au nombre des autres menaces, on compte l'exploitation forestière et le développement urbain, qui peuvent avoir des conséquences importantes sur le taux d'humidité et les températures et augmenter la sédimentation et l'envasement de cours d'eau, la présence d'espèces envahissantes, comme le roseau commun, et les changements climatiques, notamment les sécheresses et leurs effets cumulatifs sur la nappe phréatique.

La respiration cutanée, la capacité de dispersion limitée et les besoins environnementaux spécifiques de l'espèce, de même que son exposition à la prédation et à la compétition, constituent les facteurs limitatifs qui contribuent à l'isolement des populations canadiennes et à la vulnérabilité de l'espèce.

### Protection, statuts et classements

La salamandre sombre des montagnes de la population des Grands Lacs et du Saint-Laurent (maintenant appelée « population des Appalaches ») est inscrite à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) en tant qu'espèce menacée depuis 2009. La population carolinienne y figure également depuis 2009 en tant qu'espèce en voie de disparition. Au Québec, l'espèce a été inscrite comme espèce menacée en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* (L.R.Q., chap. E-12.01) en 2009, et elle est également protégée en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* (L.R.Q., chap. C-61.1). En Ontario, l'espèce figure sur la liste des espèces en voie de disparition en vertu de la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition* (L.O. 2007, chap. 6). Environ 2 % de la zone d'occupation de la salamandre sombre des montagnes est située sur des terrains protégés; le reste (98 %) se trouve sur des terrains privés.

Source : COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEAC sur la salamandre sombre des montagnes (*Desmognathus ochrophaeus*), population des Appalaches et population carolinienne, au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa. xvi + 107 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Scinque des Prairies

Photo : © Neil Craig Gushulak



### Nom scientifique

*Plestiodon septentrionalis*

### Taxon

Reptiles

### Statut du COSEPAC

Préoccupante

### Aire de répartition canadienne

Manitoba

### Justification de la désignation

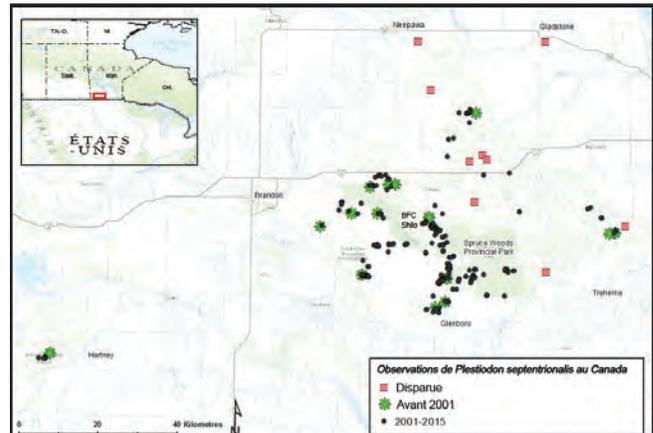
L'aire de répartition canadienne de cette espèce, qui se limite à une petite zone de prairies mixtes sur des sols sablonneux du Manitoba, est isolée du reste de l'aire de répartition de l'espèce aux États-Unis par plus de 100 km. Son habitat de prairie a historiquement fait l'objet d'une perte et d'une fragmentation principalement en raison des activités agricoles. La succession de peupliers faux-trembles et l'invasion par des plantes exotiques continuent de dégrader les habitats restants. Plusieurs nouvelles localités ont été découvertes dans l'aire de répartition connue depuis la dernière évaluation grâce aux activités de relevé accrues. De plus, des activités de gestion de l'habitat ont cours dans des portions de l'aire de répartition se trouvant en territoire domanial et sur des terres provinciales. Le changement de statut de l'espèce par rapport à l'évaluation précédente est dû à une interprétation différente des critères d'évaluation du statut par le COSEPAC. Bien que l'espèce ne soit plus considérée comme à risque de disparition imminente, elle pourrait devenir « menacée » si les facteurs qui lui nuisent ne sont pas atténués.

## Description et importance de l'espèce sauvage

Le scinque des Prairies est un petit lézard au corps mince mesurant (du museau au cloaque) jusqu'à 85 mm; la queue peut être presque aussi longue que le corps. Il est brun, avec quatre bandes pâles qui s'étirent sur toute la longueur du corps et sur une partie de la queue. Les mâles ont une coloration orange rougeâtre sur la tête et la gorge durant la saison de reproduction; la queue chez les juvéniles est bleu vif. Il existe trois sous-espèces, mais seul le scinque des Prairies est présent au Canada. Son association exclusive avec les écosystèmes de prairie mixte des dunes du sud-ouest du Manitoba en fait une espèce indicatrice pour ce type de milieu rare.

## Répartition

À l'échelle mondiale, le scinque des Prairies se trouve dans une bande étroite du sud du Manitoba jusqu'au sud de la côte texane, les sous-espèces du scinque des Prairies étant réparties jusqu'au sud du Kansas. Au Canada, sa répartition est confinée à une petite région du sud-ouest, dans la région des dunes de Brandon et celle des dunes de Lauder. Cette sous-espèce est isolée des populations des États-Unis, séparées par environ 125 km.



Aire de répartition du scinque des Prairies au Canada, dans la région des dunes de Brandon (est) et la région des dunes de Lauder (sud-ouest) dans le sud-ouest du Manitoba

Source : Adaptation de COSEPAC. 2017. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le scinque des Prairies (*Plestiodon septentrionalis*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xiv + 58 p.

## Habitat

Le scinque des Prairies est associé aux prairies mixtes et aux savanes, et est confiné aux sols sablonneux. Il a besoin d'une structure d'habitat hétérogène pour la recherche de nourriture et la nidification. Un tel habitat offre l'éventail de températures nécessaires à la thermorégulation, à la gestation et à l'incubation, et permet aux individus de s'abriter des prédateurs. L'espèce privilégie les microsites chauds couverts d'objets et de feuilles mortes. Au Manitoba, le scinque des Prairies est présent dans la prairie mixte parsemée d'arbustes et de graminées ou dans des zones ouvertes près des bordures forestières. Il fréquente également les lisières de forêts de feuillus et de forêts mixtes, et son déplacement dans ces types de forêts a été constaté.

## Biologie

Le scinque des Prairies hiberne pendant plus de sept mois (de septembre à avril). Il s'enfouit sous la ligne de gel dans les sols sablonneux pour l'hivernage. Au Manitoba, il devient actif à la mi-avril ou à la fin d'avril et se reproduit au printemps. Les domaines vitaux sont relativement petits (habituellement < 100 m pour les plus grands). Les femelles pondent de 1 à 18 œufs (~5 œufs en moyenne) de la fin de juin au début de juillet, et demeurent près des œufs jusqu'à leur éclosion à la fin de juillet ou au début d'août. Les juvéniles atteignent la maturité sexuelle entre 1 et 3 ans et ont une longévité d'environ sept ans. On estime la durée d'une génération à 3 à 5 ans.

Le scinque des Prairies est la proie de plusieurs oiseaux, mammifères et serpents. S'il est capturé par un prédateur, il peut perdre sa queue comme mécanisme de défense. La queue sectionnée peut se tordre et bouger pendant plus de 15 minutes, lui donnant ainsi le temps de s'échapper. Le scinque des Prairies se nourrit d'une grande variété d'invertébrés, les grillons et les araignées étant les aliments les plus communs.

## Taille et tendances des populations

Il est difficile d'estimer la taille de la population au Canada étant donné que l'étendue complète de la répartition de l'espèce n'est connue qu'en partie, que la répartition est éparse, et que les densités varient grandement d'un site ou d'une année à l'autre. D'après une extrapolation des estimations de la densité, tirées

d'études de marquage et de recapture, la population est probablement constituée d'au moins 10 000 adultes dont ~98 % se trouveraient dans la région des dunes de Brandon, et le reste, dans la région des dunes de Lauder. Selon des données limitées, la population pourrait avoir chuté dans des sites surveillés de la région des dunes de Brandon de 1989 à 2007; toutefois, l'évolution des populations sur un vaste territoire au cours des trois dernières générations demeure inconnue. Environ 28 % de la répartition de l'espèce au Canada et 20 % de l'habitat essentiel proposé en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* sont situés dans les limites de la Base des Forces canadiennes Shilo (BFC Shilo), où le scinque est actuellement protégé contre la modification de l'habitat et des activités d'entraînement militaire. Comme l'espèce dépend de mesures de conservation et nécessite une gestion active de l'habitat sur une grande partie de sa petite aire de répartition canadienne et que les principales menaces à l'habitat de prairie mixte subsistent, la population pourrait diminuer si le niveau de protection actuel n'est pas maintenu et que les menaces dans l'ensemble de son aire de répartition ne sont pas adéquatement atténuées.

## Menaces et facteurs limitatifs

Le scinque des Prairies se trouve dans le sud du Manitoba à la limite septentrionale de son aire de répartition, et il s'agit d'une espèce spécialiste, ce qui augmente sa vulnérabilité inhérente aux perturbations. Les principales menaces qui pèsent sur l'espèce sont la dégradation de l'habitat causée par les plantes envahissantes et la succession végétale de la prairie à la forêt liée à la lutte contre les incendies, ainsi que la construction résidentielle. Les routes, les voies ferrées, les lignes de services publics, les sentiers de véhicules tout-terrain, le pâturage, les exercices militaires et la prédation par les chats domestiques peuvent également constituer des menaces dans certains endroits. Les répercussions de l'application de produits chimiques dans les cultures adjacentes à l'habitat du scinque et l'effet des changements climatiques sur les populations sont des menaces possibles, mais leurs répercussions sont inconnues. L'agriculture a détruit une quantité considérable de l'habitat de l'espèce par le passé, mais cette menace dans les nouvelles zones occupées a pratiquement disparu.

## Protection, statuts et classements

Au Canada, le scinque des Prairies figure sur la liste fédérale en tant qu'espèce en voie de disparition et est inscrit à l'annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril. Au Manitoba, l'espèce figure également sur la liste des espèces en voie de disparition en vertu de la *Loi sur les espèces et les écosystèmes en voie de disparition*. Un programme de rétablissement a été proposé dans le cadre d'une planification à l'échelle nationale au Canada. À l'échelle de la province, un plan d'action et un programme de rétablissement provisoires pour le Manitoba ont été préparés. À l'échelle mondiale, l'UICN désigne le scinque des Prairies comme étant une préoccupation mineure.

Une portion considérable de l'habitat du scinque des Prairies se trouve sur des terres protégées de la BFC Shilo (28 %) et dans le parc provincial de Spruce Woods (13 %). Cependant, bien que les terres dans ces régions soient protégées contre le développement, les menaces provenant des plantes envahissantes, de la succession végétale et du compactage du sol demeurent.

Source : COSEPAC. 2017. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le scinque des Prairies (*Plestiodon septentrionalis*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xiv + 58 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Séligérie à feuilles aiguës

Photo : © Richard Camers



### Nom scientifique

*Seligeria acutifolia*

### Taxon

Mousses

### Statut du COSEPAC

En voie de disparition

### Aire de répartition canadienne

Colombie-Britannique

### Justification de la désignation

Cette minuscule mousse à l'habitat spécifique possède une aire de répartition très restreinte au Canada, où elle est présente seulement dans deux sites de l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique. L'espèce est confinée aux affleurements de calcaire près du niveau de la mer qui se trouvent sous un couvert forestier élevé de conifères dans les régions climatiques hypermaritimes à proximité de la côte. Les principales menaces incluent les impacts de l'exploitation des carrières, de l'exploitation forestière et des routes sur l'habitat. À l'heure actuelle, il n'est pas prévu que le site près du lac Kennedy sera exploité. Cependant, on prévoit exploiter le gisement de marbre dans le site près de Wood Cove, où les deux tiers de la population canadienne connue se trouvent, ce qui menace la souspopulation de façon imminente.

## Description et importance de l'espèce sauvage

La séligérie à feuilles aiguës (*Seligeria acutifolia*) est une minuscule mousse vert clair qui forme des colonies éparses de tiges dressées sur les substrats calcaires verticaux. Elle se distingue des espèces qui lui sont étroitement apparentées par ses feuilles spécialisées entourant l'organe reproducteur femelle (feuilles périchaetales), qui sont très différentes de ses autres feuilles, ainsi que par ses courtes soies robustes qui supportent les capsules renfermant les spores.

L'espèce a été signalée en Europe, dans l'est de l'Asie et dans le Nord-Ouest de l'Amérique du Nord. Les relations phylogéographiques entre les populations n'ont pas été étudiées, mais elles présentent un intérêt vu les grandes distances qui séparent les occurrences.

## Répartition

La séligérie à feuilles aiguës a été observée dans seulement trois sites en Amérique du Nord : deux dans l'ouest de l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique, et une dans le sud-est de l'Alaska. Les sites en Colombie-Britannique sont séparés par environ 173 km, et le site en Alaska se trouve à environ 870 km au nord du site canadien le plus septentrional.



Aire de répartition globale de la séligérie à feuilles aiguës

Source : Adaptation de COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la séligérie à feuilles aiguës (*Seligeria acutifolia*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xi + 38 p.

## Habitat

La séligérie à feuilles aiguës est une espèce spécialiste en matière d'habitat. Dans la région côtière de la Colombie-Britannique, elle a été observée uniquement sur des affleurements calcaires verticaux légèrement granulaires et humides qui se trouvent sous un couvert haut de conifères, près du niveau de la mer. Les deux sites se situent dans la « variante méridionale » de la sous-zone hypermaritime très humide de la zone biogéoclimatique côtière à pruche de l'Ouest (CWHvh1); cette variante se limite à la côte ouest de l'île de Vancouver et à une petite bande de terres basses dans la partie de la côte continentale adjacente, près de l'extrémité nord de l'île de Vancouver. Le climat de la CWHvh1 se caractérise par des températures fraîches, des précipitations élevées et du brouillard persistant la majeure partie de l'année.

Les substrats calcaires sont caractérisés comme « purs » ou « très purs » et sont associés aux formations non différenciées de Parson Bay et de Quatsino et peut-être à une formation non différenciée du groupe Buttle Lake. Ces formations ne sont pas présentes plus au nord, et leur histoire géologique et leur composition diffèrent de celles de la plupart des substrats qu'on trouve sur la côte continentale et à Haida Gwaii.

## Biologie

On sait très peu de choses de la biologie de la reproduction de la séligérie à feuilles aiguës. L'espèce est monoïque, c'est-à-dire que les structures reproductives mâles et femelles sont produites par un même gamétophyte. Des capsules renfermant des spores ont été observées dans les deux sites dans l'île de Vancouver en 2016, mais celles-ci n'étaient pas abondantes, et on ignore si les spores étaient viables. Cependant, on pense que les espèces du genre *Seligeria* se reproduisent relativement fréquemment pour que les colonies puissent persister dans leur habitat. La durée d'une génération chez l'espèce est estimée à 5 à 8 ans.

Il est peu probable que les spores puissent être dispersées par le vent jusqu'à des milieux propices qui ne sont pas dans le voisinage immédiat des sites où l'espèce a été signalée en Colombie-Britannique, car ces spores fragiles à paroi mince ont une faible capacité de survie, et les sites où pousse la séligérie à feuilles aiguës sont entourés d'une forêt coniférienne et d'un relief accidenté.

L'espèce ne produit pas de structures spécialisées permettant la reproduction asexuée, contrairement à certaines autres mousses comme le *Seligeria carniolica*. La reproduction par fragmentation n'a pas été observée chez l'espèce, et ses gamétophytes (tiges) sont fermement fixés à la surface rocheuse, ce qui limite le potentiel de dispersion sur de longues distances par les oiseaux.

L'adaptabilité de la séligérie à feuilles aiguës est inconnue, mais elle est sans doute très limitée par la petite taille de l'espèce, qui réduit sa capacité de compétition sur les surfaces rocheuses mouillées et sèches, et par son étroite association avec les substrats rocheux calcaires verticaux humides ayant une composition et une texture précises.



Photo : © Richard Caners

## Taille et tendances des populations

Au Canada, la population de séligérie à feuilles aiguës comprend au moins trois colonies comptant environ 800 à 1500 gamétophytes. Deux des colonies se trouvent près de l'anse Wood, qui se situe dans le bras Kashutl, dans le Nord-Ouest de l'île de Vancouver, et la troisième colonie se trouve près du lac Kennedy, plus au sud. Les souspopulations n'ont pas fait l'objet d'un suivi; ainsi, on ignore les tendances en matière de population. Toutefois, les spécimens d'herbier permettent de savoir que les deux souspopulations persistent depuis au moins 45 ans.

## Menaces et facteurs limitatifs

La séligérie à feuilles aiguës occupe une niche peu courante dans la région côtière hypermaritime de la Colombie-Britannique. Les affleurements rocheux calcaires se rencontrent sporadiquement dans des sites abrités à faible altitude, et malgré les relevés

ciblés menés pour la préparation du présent rapport et les vastes relevés effectués par de nombreux bryologues d'expérience dans l'ensemble de la région côtière au cours des dernières décennies, l'espèce a été trouvée à seulement deux endroits.

Les principales menaces pesant sur la population canadienne sont l'exploitation de carrières, les chemins et l'exploitation forestière. La menace la plus imminente est l'exploitation de carrières; la sous-population la plus au nord (anse Wood) est associée à un dépôt de marbre de valeur commerciale qui se trouve dans une concession minière active. L'exploitation forestière représente une menace pour les deux sous-populations; si les conifères matures étaient éliminés, l'espèce disparaîtrait probablement. Il n'y a pas de chemins à proximité du site éloigné de l'anse Wood, mais la sous-population du lac Kennedy pourrait être touchée par des activités d'entretien des chemins, comme le dynamitage et le nivellement.

Une immigration depuis la sous-population de l'Alaska, qui se trouve à environ 870 km au nord, est très peu probable. La dispersion est gravement limitée par des facteurs biologiques et environnementaux et par le caractère épars de l'habitat potentiellement propice.

## Protection, statuts et classements

La séligérie à feuilles aiguës ne jouit d'aucune protection et d'aucun statut juridiques. L'espèce est jugée « apparemment non en péril », cote arrondie d'après une fourchette allant de vulnérable à apparemment non en péril (qui reflète l'incertitude). Au Canada, l'espèce est considérée comme « gravement en péril » à l'échelle nationale et provinciale.

Aucune cote n'a été attribuée à la séligérie à feuilles aiguës aux États-Unis, mais en Europe elle a été classée comme vulnérable dans plusieurs pays. Toutefois, l'espèce n'a pas été incluse dans la liste des espèces candidates dans le cadre d'une récente évaluation du statut de conservation des bryophytes d'Europe et elle est actuellement classée dans la catégorie « Préoccupation mineure » par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Source : COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la séligérie à feuilles aiguës (*Seligeria acutifolia*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xi + 38 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Tortue peinte du Centre

Photo : © Scott Gillingwater



### Nom scientifique

*Chrysemys picta marginata*

### Taxon

Reptiles

### Statut du COSEPAC

Préoccupante

### Aire de répartition canadienne

Ontario, Québec

### Justification de la désignation

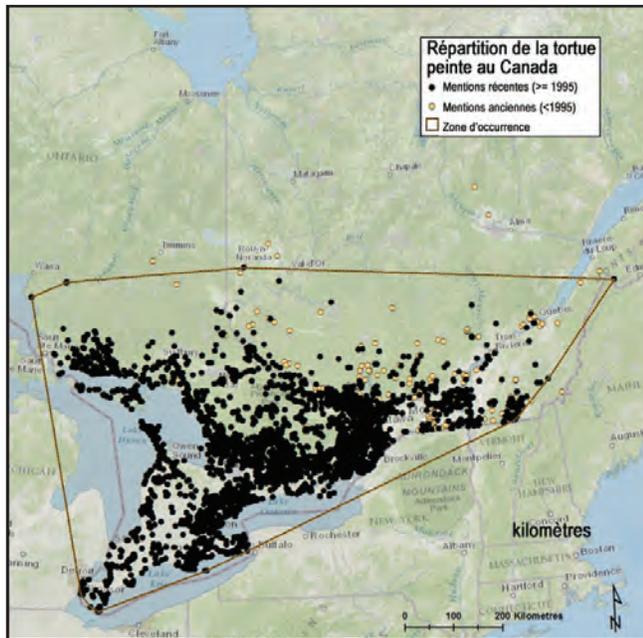
La perte de plus de 70 % des milieux humides dans le sud de l'Ontario au cours des 200 dernières années (< 6 générations de tortues) a vraisemblablement entraîné un déclin régional important de l'abondance et de l'aire de répartition de l'espèce, mais il existe peu de données quantitatives à ce sujet. Cette espèce est sujette à un ensemble de menaces continues qui, dans l'avenir, ne diminueront probablement pas; ces menaces incluent la mortalité routière, la dégradation et la perte d'habitat, les espèces envahissantes et les prédateurs favorisés par les activités humaines. Le cycle vital « lent » des tortues, caractérisé par une maturation excessivement tardive, un taux de survie élevé des adultes et une longue durée de génération, augmente la vulnérabilité et limite la résilience de la population à ces menaces. L'espèce pourrait devenir « menacée » si ces menaces ne sont ni renversées ni gérées avec une efficacité démontrée.

### Description et importance de l'espèce sauvage

La tortue peinte (*Chrysemys picta*) est une tortue d'eau douce de petite à moyenne taille largement répandue dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Dans l'est du Canada et le nord-est des États-Unis, on distingue deux sous-espèces : la tortue peinte du Centre (*C. p. marginata*) et la tortue peinte de l'Est (*C. p. picta*). Les tortues peintes contribuent à de multiples fonctions écologiques dans les écosystèmes aquatiques, dont le cycle des nutriments et la dispersion des graines, et ont une importance culturelle pour les peuples autochtones du Canada. De plus, les tortues peintes ont fait l'objet de nombreuses études comparatives sur les cycles vitaux et servent souvent d'organismes modèles dans les études expérimentales. La vaste aire de répartition géographique de l'espèce, son comportement grégaire lors de périodes d'exposition au soleil et ses motifs et couleurs facilement reconnaissables en ont fait une espèce phare pour les naturalistes, les biologistes et le grand public.

### Répartition

L'aire de répartition géographique de la tortue peinte est l'une des plus étendues et des plus nordiques parmi celles des tortues d'eau douce d'Amérique du Nord, en grande partie grâce à l'adaptabilité et à la tolérance au froid de l'espèce. Dans le sud du Canada, l'espèce est présente suivant une répartition non continue, depuis la Colombie-Britannique jusqu'au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse. La tortue peinte de l'Ouest (*C. p. bellii*), dont l'aire de répartition s'étend de la Colombie-Britannique au Nord-Ouest de l'Ontario, a récemment été réévaluée par le COSEPAC (COSEWIC, 2016). L'aire de répartition de la tortue peinte du Centre s'étend de l'Ontario et de l'ouest du Québec aux états américains des Grands Lacs et de la vallée de l'Ohio. La tortue peinte de l'Est est présente au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et dans les états côtiers de l'Atlantique, à l'est des Appalaches. Au Québec, il existe une vaste zone, mal délimitée, où l'on observe une forme intermédiaire entre les tortues peintes du Centre et de l'Est.



Répartition géographique de la tortue peinte (*Chrysemys picta*) en Ontario (*C. p. marginata*) et au Québec (*Chrysemys picta* spp.), au Canada.

Source : Adaptation de COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la tortue peinte du Centre (*Chrysemys picta marginata*) et la tortue peinte de l'Est (*Chrysemys picta picta*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa. xviii + 123 p.

## Habitat

Les tortues peintes habitent les milieux humides (p. ex. : marais, marécages, étangs, tourbières minérotrophes et ombrotrophes, anciens méandres) et plans d'eau (p. ex. : lacs, rivières, ruisseaux) relativement peu profonds où le courant est faible et où il y a abondance de végétaux, de sites d'exposition au soleil et de substrat organique. Ces tortues se trouvent en association avec des plantes aquatiques submergées, qui servent à la fois de nourriture et d'abri. L'espèce est semi-tolérante aux paysages modifiés par l'activité humaine et peut à l'occasion habiter des étangs en milieu urbain et des terres soumises à des perturbations d'origine humaine (p. ex., étangs agricoles, bassins de retenue, installations d'épuration de l'eau). Les milieux propices à sa nidification comprennent les espaces ouverts, souvent orientés face au sud et inclinés, à substrat sableux-limoneux ou graveleux, généralement situés à 1 200 m ou moins des milieux aquatiques où l'espèce passe sa saison active. Les tortues peintes hibernent dans les eaux peu profondes présentant une épaisse couche de sédiments.

## Biologie

Les tortues peintes, avec leur croissance lente, leur maturation tardive, leur taux de survie faible au stade juvénile mais élevé au stade adulte, leur longue espérance de vie et leur faible investissement reproductif annuel, constituent un bon exemple de la stratégie évolutive de répartition des risques, commune chez les tortues. Dans les populations du nord, les basses températures et la courte saison de croissance restreignent la croissance annuelle des individus. Le taux de survie des œufs et des jeunes est faible et souvent très stochastique en raison de la prédation. En revanche, les mâles et femelles adultes démontrent un taux de survie annuel exceptionnellement élevé (97 à 98 %), ce qui est important pour l'atteinte d'un potentiel reproducteur élevé au cours de la vie d'un individu et le maintien de la stabilité de la population. On sait que l'espérance de vie des tortues peintes dépasse les 60 ans dans la nature, mais on ignore leur durée de vie et leur durée de vie reproductive maximales. La durée d'une génération est de 29 à 44 ans chez la tortue peinte du Centre dans les sous-populations du Canada, et elle est probablement semblable chez la tortue peinte de l'Est. Les données sur le cycle vital montrent que la tortue peinte, comme les autres espèces de tortues du Canada, est vulnérable à une augmentation chronique de la mortalité chez les adultes. L'accouplement se fait au printemps et à l'automne et la nidification à la fin du printemps et à l'été, et l'éclosion des œufs a lieu à l'automne. Grâce à une tolérance physiologique aux basses températures et aux milieux pauvres en oxygène acquise au fil de l'évolution, les jeunes sont capables d'hiverner sur la terre ferme, dans leur nid natal, et les adultes peuvent passer la moitié de l'année en hibernation, inactifs, submergés dans des milieux humides à faible teneur en oxygène dissout. Malgré l'ampleur des recherches dont les tortues peintes ont fait l'objet dans l'ensemble de leur aire de répartition, beaucoup d'aspects de leur biologie fondamentale, particulièrement celle de la tortue peinte de l'Est dans la région atlantique du Canada, demeurent inconnus.

## Taille et tendances des populations

La densité des populations de tortues peintes peut être très élevée, mais elle est sujette à une variabilité régionale considérable et à une certaine fluctuation dans le temps. Le rapport des sexes est aussi très variable d'une population à l'autre, sous l'influence possible des conditions environnementales durant l'incubation des œufs ou d'un écart des taux de

mortalité entre les sexes. Au Canada, des déclin de population localisés ont été observés, y compris dans les zones où l'habitat est protégé, quoique les sous-populations des régions éloignées sont probablement stables. Il n'y a pas suffisamment de données historiques et actuelles couvrant l'ensemble de l'aire de répartition des tortues peintes du Centre et de l'Est pour évaluer la situation de leurs sous-populations, ni pour estimer la taille et les tendances des sous-populations locales, régionales et nationales.

Photo : © Scott Gillingwater



### Menaces et facteurs limitatifs

Les tortues peintes du Centre et de l'Est sont soumises à une multitude de menaces, qui comprennent entre autres la mortalité sur les routes, la perte d'habitat, les prédateurs favorisés par les activités humaines, les espèces végétales et animales introduites, les changements climatiques, la prise accessoire par les pêcheurs, la pollution, les maladies et la capture. Les nombreuses menaces qui réduisent le taux de survie des adultes et le recrutement déstabilisent la stratégie de répartition des risques de l'espèce, stratégie qui lui confère normalement une bonne capacité d'adaptation. Le cycle vital de l'espèce, forgé par de lentes évolutions sur de longues périodes de temps, est bouleversé par les changements environnementaux rapides causés par l'activité humaine. Les facteurs limitatifs comprennent le faible taux de reproduction et les basses températures qui limitent le succès reproducteur.

### Protection, statuts et classements

La tortue peinte est désignée espèce de « préoccupation mineure » sur la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature, et les populations sont considérées comme non en péril dans la majeure partie de l'Amérique du Nord. Une protection légale a été accordée aux tortues peintes du Centre et de l'Est dans toutes les provinces canadiennes où elles sont présentes. Il y est interdit de harceler, de blesser, de tuer, de capturer, de garder captif et d'exporter tout individu de ces sous-espèces.

Source : COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la tortue peinte du Centre (*Chrysemys picta marginata*) et la tortue peinte de l'Est (*Chrysemys picta picta*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa. xviii + 123 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).



## Tortue peinte de l'Est



Photo : © Scott Gillingwater

### Nom scientifique

*Chrysemys picta picta*

### Taxon

Reptiles

### Statut du COSEPAC

Préoccupante

### Aire de répartition canadienne

Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse

### Justification de la désignation

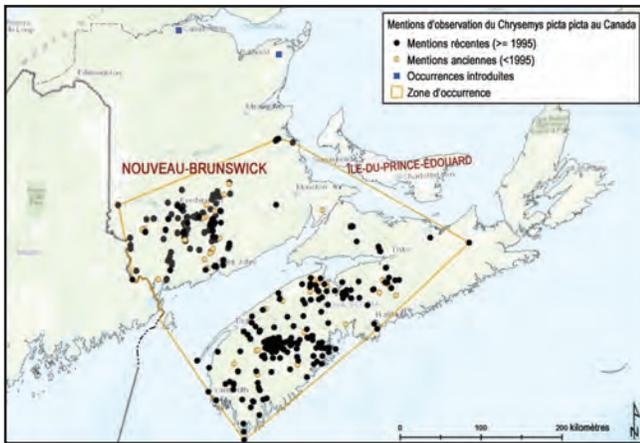
Cette espèce répandue est sujette à un ensemble de menaces continues qui, dans l'avenir, ne diminueront probablement pas; ces menaces incluent la mortalité routière, la dégradation et la perte d'habitat, les espèces envahissantes et les prédateurs favorisés par les activités humaines. Bien que les données sur les déclin de cette espèce soient insuffisantes, le cycle vital « lent » des tortues, caractérisé par une maturation tardive, une longue durée de vie et une longue durée de génération, augmente la vulnérabilité et limite la résilience de la population à ces menaces. L'espèce pourrait devenir « menacée » si ces menaces ne sont ni renversées ni gérées avec une efficacité démontrée.

## Description et importance de l'espèce sauvage

La tortue peinte (*Chrysemys picta*) est une tortue d'eau douce de petite à moyenne taille largement répandue dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Dans l'est du Canada et le nord-est des États-Unis, on distingue deux sous-espèces : la tortue peinte du Centre (*C. p. marginata*) et la tortue peinte de l'Est (*C. p. picta*). Les tortues peintes contribuent à de multiples fonctions écologiques dans les écosystèmes aquatiques, dont le cycle des nutriments et la dispersion des graines, et ont une importance culturelle pour les peuples autochtones du Canada. De plus, les tortues peintes ont fait l'objet de nombreuses études comparatives sur les cycles vitaux et servent souvent d'organismes modèles dans les études expérimentales. La vaste aire de répartition géographique de l'espèce, son comportement grégaire lors de périodes d'exposition au soleil et ses motifs et couleurs facilement reconnaissables en ont fait une espèce phare pour les naturalistes, les biologistes et le grand public.

### Répartition

L'aire de répartition géographique de la tortue peinte est l'une des plus étendues et des plus nordiques parmi celles des tortues d'eau douce d'Amérique du Nord, en grande partie grâce à l'adaptabilité et à la tolérance au froid de l'espèce. Dans le sud du Canada, l'espèce est présente suivant une répartition non continue, depuis la Colombie-Britannique jusqu'au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse. La tortue peinte de l'Ouest (*C. p. bellii*), dont l'aire de répartition s'étend de la Colombie-Britannique au Nord-Ouest de l'Ontario, a récemment été réévaluée par le COSEPAC (COSEWIC, 2016). L'aire de répartition de la tortue peinte du Centre s'étend de l'Ontario et de l'ouest du Québec aux états américains des Grands Lacs et de la vallée de l'Ohio. La tortue peinte de l'Est est présente au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et dans les états côtiers de l'Atlantique, à l'est des Appalaches. Au Québec, il existe une vaste zone, mal délimitée, où l'on observe une forme intermédiaire entre les tortues peintes du Centre et de l'Est.



Répartition géographique de la tortue peinte de l'Est (*Chrysemys picta picta*) au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, au Canada.

Source : Adaptation de COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la tortue peinte du Centre (*Chrysemys picta marginata*) et la tortue peinte de l'Est (*Chrysemys picta picta*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa. xviii + 123 p.

## Habitat

Les tortues peintes habitent les milieux humides (p. ex. : marais, marécages, étangs, tourbières minérotrophes et ombrotrophes, anciens méandres) et plans d'eau (p. ex. : lacs, rivières, ruisseaux) relativement peu profonds où le courant est faible et où il y a abondance de végétaux, de sites d'exposition au soleil et de substrat organique. Ces tortues se trouvent en association avec des plantes aquatiques submergées, qui servent à la fois de nourriture et d'abri. L'espèce est semi-tolérante aux paysages modifiés par l'activité humaine et peut à l'occasion habiter des étangs en milieu urbain et des terres soumises à des perturbations d'origine humaine (p. ex., étangs agricoles, bassins de retenue, installations d'épuration de l'eau). Les milieux propices à sa nidification comprennent les espaces ouverts, souvent orientés face au sud et inclinés, à substrat sableux-limoneux ou graveleux, généralement situés à 1 200 m ou moins des milieux aquatiques où l'espèce passe sa saison active. Les tortues peintes hivernent dans les eaux peu profondes présentant une épaisse couche de sédiments.

## Biologie

Les tortues peintes, avec leur croissance lente, leur maturation tardive, leur taux de survie faible au stade juvénile mais élevé au stade adulte, leur longue espérance de vie et leur faible investissement reproductif annuel, constituent un bon exemple de la stratégie évolutive de répartition des risques, commune chez

les tortues. Dans les populations du nord, les basses températures et la courte saison de croissance restreignent la croissance annuelle des individus. Le taux de survie des œufs et des jeunes est faible et souvent très stochastique en raison de la prédation. En revanche, les mâles et femelles adultes démontrent un taux de survie annuel exceptionnellement élevé (97 à 98 %), ce qui est important pour l'atteinte d'un potentiel reproducteur élevé au cours de la vie d'un individu et le maintien de la stabilité de la population. On sait que l'espérance de vie des tortues peintes dépasse les 60 ans dans la nature, mais on ignore leur durée de vie et leur durée de vie reproductive maximales. La durée d'une génération est de 29 à 44 ans chez la tortue peinte du Centre dans les sous-populations du Canada, et elle est probablement semblable chez la tortue peinte de l'Est. Les données sur le cycle vital montrent que la tortue peinte, comme les autres espèces de tortues du Canada, est vulnérable à une augmentation chronique de la mortalité chez les adultes. L'accouplement se fait au printemps et à l'automne et la nidification à la fin du printemps et à l'été, et l'éclosion des œufs a lieu à l'automne. Grâce à une tolérance physiologique aux basses températures et aux milieux pauvres en oxygène acquise au fil de l'évolution, les jeunes sont capables d'hiverner sur la terre ferme, dans leur nid natal, et les adultes peuvent passer la moitié de l'année en hibernation, inactifs, submergés dans des milieux humides à faible teneur en oxygène dissout. Malgré l'ampleur des recherches dont les tortues peintes ont fait l'objet dans l'ensemble de leur aire de répartition, beaucoup d'aspects de leur biologie fondamentale, particulièrement celle de la tortue peinte de l'Est dans la région atlantique du Canada, demeurent inconnus.

## Taille et tendances des populations

La densité des populations de tortues peintes peut être très élevée, mais elle est sujette à une variabilité régionale considérable et à une certaine fluctuation dans le temps. Le rapport des sexes est aussi très variable d'une population à l'autre, sous l'influence possible des conditions environnementales durant l'incubation des œufs ou d'un écart des taux de mortalité entre les sexes. Au Canada, des déclinés de population localisés ont été observés, y compris dans les zones où l'habitat est protégé, quoique les sous-populations des régions éloignées sont probablement stables. Il n'y a pas suffisamment de données historiques et actuelles couvrant l'ensemble de l'aire de répartition des tortues peintes du Centre et de l'Est pour évaluer la situation de leurs

sous-populations, ni pour estimer la taille et les tendances des sous-populations locales, régionales et nationales.

### **Menaces et facteurs limitatifs**

Les tortues peintes du Centre et de l'Est sont soumises à une multitude de menaces, qui comprennent entre autres la mortalité sur les routes, la perte d'habitat, les prédateurs favorisés par les activités humaines, les espèces végétales et animales introduites, les changements climatiques, la prise accessoire par les pêcheurs, la pollution, les maladies et la capture. Les nombreuses menaces qui réduisent le taux de survie des adultes et le recrutement déstabilisent la stratégie de répartition des risques de l'espèce, stratégie qui lui confère normalement une bonne capacité d'adaptation. Le cycle vital de l'espèce, forgé par de lentes évolutions sur de longues périodes de temps, est bouleversé par les changements environnementaux rapides causés par l'activité humaine. Les facteurs limitatifs comprennent le faible taux de reproduction et les basses températures qui limitent le succès reproducteur.

### **Protection, statuts et classements**

La tortue peinte est désignée espèce de « préoccupation mineure » sur la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature, et les populations sont considérées comme non en péril dans la majeure partie de l'Amérique du Nord. Une protection légale a été accordée aux tortues peintes du Centre et de l'Est dans toutes les provinces canadiennes où elles sont présentes. Il y est interdit de harceler, de blesser, de tuer, de capturer, de garder captif et d'exporter tout individu de ces sous-espèces.

Source : COSEPAC. 2018. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la tortue peinte du Centre (*Chrysemys picta marginata*) et la tortue peinte de l'Est (*Chrysemys picta picta*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa. xviii + 123 p.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'adresse suivante : [www.sararegistry.gc.ca](http://www.sararegistry.gc.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [ec.enviroinfo.ec@canada.ca](mailto:ec.enviroinfo.ec@canada.ca).